

PAPIER DE POSITION DU PS SUISSE

S'ATTAQUER À LA PAUVRETÉ PLUTÔT QU'AUX PERSONNES QU'ELLE TOUCHE

Notre appel : mettre fin à la pauvreté en Suisse
d'ici à 2030

VERSION FINALE

(avec toutes les amendements du délai 2 et les
propositions de la Présidence du 14 février 2024)



Contenu

1. PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS SOCIALES EN SUISSE	3
2. LA SOLUTION : BRISER LE CERCLE VICIEUX	15
2.1 Petite enfance.....	17
2.2 École, formation et entrée dans la vie adulte.....	21
2.3 Entrée dans la vie professionnelle et active.....	26
2.4 L'âge de la retraite.....	36
2.5 En fin de vie : transmettre son patrimoine dans un esprit de solidarité.....	37
3. CONCLUSIONS	39

Papier de position de la Présidence du PS Suisse à l'intention du Congrès du 24 février 2024 (présenté au Conseil de parti le 1^{er} décembre 2023 qui en a pris connaissance en tant que papier de la Présidence du parti)

1. PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS SOCIALES EN SUISSE

Dans un pays riche comme la Suisse, la pauvreté, c'est avant tout ceci : manque d'argent, de revenu et de fortune. Les difficultés financières conduisent presque inévitablement à un déficit dans presque tous les domaines de la vie, comme le logement et le cadre de vie, la santé, la culture et les loisirs, mais aussi et surtout la formation. Elle est marquée par l'anxiété, l'exclusion, la disparition des opportunités de vie, l'absence de perspectives et la maladie, sans oublier le manque de possibilités de se faire entendre. Les personnes pauvres ne peuvent pas se payer un logement adapté, ne peuvent pas emmener leurs enfants dans des parcs de loisirs, des zoos ou des cinémas toujours plus chers et n'ont par conséquent que peu ou pas de possibilités de participer à la vie sociale, politique et culturelle¹. Être pauvre, c'est avoir moins. Cela signifie être moins visible, moins pouvoir participer aux décisions, avoir moins de « pouvoir » que les personnes qui ne connaissent pas la misère matérielle. La pauvreté porte donc atteinte aux principes fondamentaux d'une société démocratique.

La pauvreté n'est pas individuelle, elle touche de grands groupes de personnes en Suisse : c'est ainsi que notre société, réputée démocratique et prospère, se permet de laisser près d'un dixième des habitant-es du pays – 745 000 d'entre eux/elles sont considéré-es comme touché-es par la pauvreté – dans une situation qui compromet la possibilité de mener une vie décente². À cela s'ajoute le fait que près d'un cinquième des personnes résidant en Suisse en âge de travailler ainsi que leurs enfants vivent dans des conditions financières difficiles³. Parmi elles, les familles monoparentales et les personnes peu formées qui ne retrouvent pas de travail après avoir perdu leur emploi sont surreprésentées. Près de 160 000 femmes et hommes sont pauvres bien qu'elles/ils exercent une activité professionnelle – on les appelle les « working poor ». À cela s'ajoute le fait que de ces personnes actives dépendent souvent aussi leurs partenaires et leurs enfants, ce qui multiplie le nombre de personnes concernées. L'Office fédéral de la statistique estime qu'il s'agit d'environ 305 000 personnes.⁴

A-1: *Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant:innen, Mia Jenni, SP Obersiggenthal, Clara Bonk, JUSO, Virginia Köpfl, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Migrant:innen, Mohamed Abdoullahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Migrant:innen, Grazia Tredanari, SP Migrant:innen, Annelise da Silva Canavarro, SP Migrant:innen*

Antrag zu Kapitel 1, Absatz 2 auf Seite 4, dritter Satz:

Ziel: *Begriff „Migrant:innen“ ergänzen*

¹ Comme le montre la dernière enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) de l'OFS, 5,5 % des enfants en Suisse ont dû renoncer à des activités de loisirs payantes en 2021 pour des raisons financières.

² Voir les chiffres de l'OFS, mis à disposition par Caritas Suisse, [ici](#).

³ Ibid.

⁴ Ibid.

→... Unter ihnen sind überdurchschnittlich viele Alleinerziehende, Migrant:innen und Menschen mit geringer Ausbildung, die nach einem Stellenverlust keine neue Arbeit finden.

Begründung: Auch Migration gehört zu den Armutsrisiken, oft in Kombination mit den anderen erwähnten Risiken.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

A-2: Nicola Siegrist (JUSO), Mirjam Hostetmann (JUSO), Rosalina Müller (JUSO Schweiz), Mélanie Rufi (JUSO), Mia Jenni (SP Obersiggenthal), Mayra Faccio (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Max Kranich (SP Queer), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: Kapitel 1, S. 4: Einleitung, nach Abschnitt 1 weiter wie folgt:

Ziel: Absatz hinzufügen, Teile streichen und umformulieren

Armut ~~ist dabei nicht individuell, sie~~ betrifft grosse Gruppen in der Schweiz: So leisten wir es uns als demokratische, wohlhabende Gesellschaft, fast einem Zehntel der Menschen im Land – 724'000 gelten als armutsbetroffen – in einem Zustand zu belassen, der ein menschenwürdiges Leben schwierig macht.^[2] Hinzu kommt, dass fast ein Fünftel der Schweizer Bevölkerung im Erwerbsalter sowie deren Kinder in schwierigen finanziellen Verhältnissen leben.^[3] Unter ihnen sind überdurchschnittlich viele Alleinerziehende und Menschen mit geringer Ausbildung, die nach einem Stellenverlust keine neue Arbeit finden: Knapp 160'000 Männer und Frauen sind trotz Erwerbsarbeit arm – sie sind sogenannte «Working Poor». Armutsbetroffen sind auch 134'000 Kinder.^[4]

~~Menschen, die nicht in der Schweiz geboren wurden, sind ebenso wie Menschen mit Behinderungen einer grösseren Armutsgefahr ausgesetzt. Dies insbesondere, weil unser Sozialsystem darauf ausgelegt ist, dass Menschen ihr komplettes Arbeitsleben in der Schweiz verbringen und ohne Einschränkungen «leistungsfähig» sind.~~

Armut ist kein Zufall, sondern stellt eine Notwendigkeit für das vorherrschende Wirtschaftssystem dar. In der Schweiz müsste niemand arm sein, denn an den finanziellen Mitteln fehlt es, wider den Behauptungen der bürgerlichen Politik, nicht. Das Vermögen häuft sich bei den Reichsten an, die mit tiefen Löhnen und schlechten Arbeitsbedingungen die Wettbewerbsfähigkeit und Profite ihrer Unternehmen steigern. Diese systemische Armut ist von der rechten politischen Mehrheit gewollt. Unser kapitalistisches Wirtschaftssystem braucht armutsbetroffene Menschen, um alle anderen zu disziplinieren. Die Existenz von Armut in der reichen Schweiz wird dazu genutzt, die Forderungen der arbeitenden Bevölkerung klein zu halten und Menschen dazu zu nötigen auch schlecht bezahlte Jobs dankbar anzunehmen. Durch die Drohkulisse der Armut wird das politische Machtverhältnis von den 99%, welche den Wohlstand unserer Gesellschaft erarbeiten, weiter zum reichsten Prozent verschoben. Die Reichsten nehmen dabei

keine Rücksicht auf die Gesundheit der Arbeitenden und wer die Spielregeln des kapitalistischen Systems nicht befolgen kann oder will, fällt zwischen den Maschen hindurch. Armutsbetroffene werden derweilen stark stigmatisiert und gegeneinander ausgespielt.

[1] Wie der jüngste Bericht über die Einkommen und Lebensbedingungen (SILC) des BFS zeigt, mussten **5,5% der Kinder in der Schweiz im Jahr 2021 aus finanziellen Gründen auf kostenpflichtige Freizeitbeschäftigungen verzichten.**

[2] Vgl. die Zahlen der Caritas Schweiz, hier.

[3] Ebd.

[4] Ebd.

***Begründung:** Armut ist nicht ein Symptom, das rein zufällig auftritt. Armut ist im aktuellen Wirtschaftssystem inhärent, da sie als Drohkulisse für die Akzeptanz von schlechten Arbeitsbedingungen und als Instrument zur Ausbeutung dient. Wenn wir das nicht explizit sagen, werden wir unserer Analyse nicht gerecht. Die Sozialdemokratie muss genau deshalb bei dieser Systematik ansetzen, wenn Armut nachhaltig und umfassend bekämpft werden soll. Die Einleitung dieses Papiers anerkennt diese Systematik noch in einer unzureichenden Form. Dieser Antrag dient entsprechend als sinnvolle Ergänzung.*

***Recommandation de la Présidence du PS Suisse :** rejeter.*

***Motif :** il est indéniable que le capitalisme (du précarité) de l'époque actuelle produit systématiquement des inégalités sociales et de l'insécurité économique, et que la pauvreté et la précarité, comme décrit dans la proposition, ne sont donc pas les fruits du hasard, mais des effets du système (par exemple le résultat d'une redistribution progressive du bas vers le haut ou d'une expropriation insidieuse des personnes qui vivent du travail salarié, comme dans le cas de la hausse des loyers, etc.). Nous plaçons néanmoins pour un rejet de la proposition, car a) nous trouvons qu'un tel document ne laisse pas suffisamment de place pour fournir une analyse un tant soit peu convaincante et scientifiquement fondée de la logique de production des inégalités et de la précarité inhérente au capitalisme, et b) nous rejetons la tendance de la proposition à personnaliser, en fin de compte, de nouveau les causes systémiques (« les riches », « voulu d'en haut »). Autrement dit, nous sommes d'avis que toute tentative d'attribuer les structures à des sujets individuels conduit l'analyse dans une impasse.*

***A-3:** Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Mia Jenni (SP Obersiggenthal), Mélanie Rufi (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Max Kranich (SP Queer), Elena Kasper (JUSO)*

***Antrag zu Forderung:** Kapitel 1, S. nach: „Die Reichsten nehmen dabei keine Rücksicht auf die Gesundheit der Arbeitenden und wer die Spielregeln des kapitalistischen Systems nicht befolgen kann oder will, fällt zwischen den Maschen hindurch. Armuts-*

betroffene werden derweilen stark stigmatisiert und gegeneinander ausgespielt.“ (Antrag oben) oder bei dessen Nichtannahme nach: (...) somit vielfacht sich die Zahl der Betroffenen, das Bundesamt für Statistik geht von rund 350'000 Personen aus.

Ziel: z.B. streichen, umformulieren, ergänzen

Armut ist nicht individuell, sie konzentriert sich neben Klassenzugehörigkeit entlang der Unterdrückungssysteme, die unsere Gesellschaft innehat. Es handelt sich dabei um Faktoren wie Migrationshintergrund, Geschlecht und dabei auch eine von der Zuweisung abweichende Geschlechtsidentität (= trans Identitäten), Behinderungen und chronische Krankheiten, welche alleine und vor allem summiert das Armutsrisiko steigern. Während die Armutsquote bei Männern bei 8.2% liegt, sind bei den Frauen 9.3% von Armut betroffen. Im Kern macht die unentgeltlich oder schlecht entlohnte Care-Arbeit, ohne die unsere Gesellschaft nicht funktioniert, Frauen arm. Bei trans Personen⁵ dürfte die Zahl der Armutsbetroffenen noch höher liegen, denn die Arbeitslosenquote von trans Personen ist fünfmal höher⁶ als bei cis Personen⁷. In einem System, welches auf Ungleichheiten baut, kann von Chancengleichheit nicht die Rede sein. Während die Armutsquote⁸ in der Schweiz durchschnittlich bei 7.2% liegt, ist es bei Menschen ohne Schweizerpass mit 13.2% signifikant höher.⁹ Menschen mit Behinderungen sind stärker armutsgefährdet als Menschen ohne Behinderungen. Im Jahr 2021 lebten 16% der Personen mit Behinderungen in einem Haushalt, dessen verfügbares Einkommen unter 60 Prozent des Schweizer Medianeinkommens lag.¹⁰ Bei der übrigen Bevölkerung lag dieser Anteil bei 10%.¹¹ Strukturelle Diskriminierung zeichnet unsere Lebensentwürfe. So ist unser Sozialsystem darauf ausgelegt, ~~Unter ihnen sind überdurchschnittlich viele Alleinerziehende und Menschen mit geringer Ausbildung, die nach einem Stellenverlust keine neue Arbeit finden. Menschen, die nicht in der Schweiz geboren wurden, sind ebenso wie Menschen mit Behinderungen einer grösseren Armutsgefahr ausgesetzt. Dies insbesondere, weil unser Sozialsystem ausgelegt ist,~~ dass Menschen ihr komplettes Arbeitsleben in der Schweiz verbringen und ohne Einschränkungen «leistungsfähig»

⁵ Personen, bei denen die Geschlechtsidentität nicht mit dem bei der Geburt zugewiesenen Geschlecht übereinstimmt.

⁶ [Arbeitssituation von trans Menschen | trans welcome](#)

⁷ Personen, bei denen die Geschlechtsidentität mit dem bei der Geburt zugewiesenen Geschlecht übereinstimmt.

⁸ Die Armutsquote wird anhand einer "absoluten" Grenze definiert, die sich nach den Richtlinien der Schweizerischen Konferenz für Sozialhilfe (SKOS) richtet. Armut bedeutet dabei, nicht genügend finanzielle Mittel für gesellschaftlich notwendige Güter und Dienstleistungen zu besitzen

⁹ Bfs Armutsquote nach verschiedenen Merkmalen 2021

¹² Le taux de pauvreté est défini à l'aide d'un seuil « absolu » qui se base sur les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Il y a pauvreté dès lors que la personne ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour acheter des biens et des services nécessaires à une participation minimale à la vie sociale.

¹² Le taux de pauvreté est défini à l'aide d'un seuil « absolu » qui se base sur les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Il y a pauvreté dès lors que la personne ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour acheter des biens et des services nécessaires à une participation minimale à la vie sociale.

sind. **Der Kampf gegen Armut muss also zweifelsohne ein intersektionaler sein und das Aufbrechen der Machtstrukturen in unserer Gesellschaft beinhalten.**

Begründung: Nicht alle Menschen in diesem Land sind zu gleichen Teilen armutsgefährdet. Neben wirtschaftlichen Faktoren führen gesellschaftliche Unterdrückungsstrukturen und deren Überschneidungen zu einem höheren Armutsrisiko. Gerade Menschen mit Migrationshintergrund, FLINTA-Personen und Menschen mit Behinderungen sind besonders gefährdet. Das vorliegende Papier führt diese Analyse nicht nur zu ungenügenden Teilen aus. In der Einleitung wird von „Ungleichheitskategorien“ und einen Satz später dann von „Ungleichheitsdimensionen“ gesprochen, was genau damit gemeint wird bleibt unklar, strukturelle Unterdrückung sicher nicht. Anschliessend werden nämlich Faktoren wie: Sprache, Krankheit, Sexualität, geografischer Raum, Wohnungsnot, Flucht, Erwerbslosigkeit, Rassismus, Disability, Bildung etc. gelistet. Erwerbslosigkeit, Wohnungsnot, geografische Lage und Co. sind keine Unterdrückungsstrukturen, sondern Folgen davon. Diese im selben Atemzug wie Rassismus, Sexualität, (Geschlecht wird gar nicht erst erwähnt) und Disability zu nennen, ist vielleicht unverständlich. Um gleich beim letzten Begriff zu bleiben: auch auf Deutsch kann man „Behinderungen“ beim Namen nennen, wenn es um Unterdrückung geht, sprechen wir von „Ableismus“. Ein Aspekt, der in diesem Papier nicht aufgegriffen wird, obwohl Menschen mit Behinderungen und chronischen Krankheiten überdurchschnittlich stark von Armut betroffen sind. Stattdessen setzt man den Fokus auf die Schaffung von (Weiter-)bildungsmöglichkeiten und Erhöhung der Bezugsquote von Sozialhilfegeldern als Patentlösung zur Armutsbekämpfung. Schade ist aber die Nichterwähnung des Fakts, dass nicht alle Menschen über die Möglichkeiten verfügen, solche „Angebote“ in Anspruch zu nehmen, weil sie beispielsweise chronisch krank sind und dass gerade bei psychischen Krankheiten die Hürden für IV-Renten- und Sozialhilfebezug nicht nur wegen des Stigmas gross sind, sondern weil psychische Krankheiten als „schlecht Beweisbar“ gelten. Als sozialdemokratische Partei haben wir uns dazu verpflichtet, für das Wohl aller Menschen in dieser Gesellschaft einzustehen. Dafür müssen wir Unterdrückungsstrukturen zuerst erkennen und dann benennen, um akkurat gegen diese ankämpfen zu können.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : rejeter.

Motif : voir ci-dessus. De plus, la partie concernant l'intersectionnalité a déjà été intégrée ; voir ci-dessous p. 8 et suivantes. (accepter modifié).

Le risque de vivre dans la pauvreté en Suisse est réparti inégalement¹². Des situations de vie spécifiques et le croisement de plusieurs catégories d'inégalité augmentent très significativement le risque de pauvreté. Ainsi, la précarité de l'emploi, le chômage, la monoparentalité,

¹² Le taux de pauvreté est défini à l'aide d'un seuil « absolu » qui se base sur les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Il y a pauvreté dès lors que la personne ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour acheter des biens et des services nécessaires à une participation minimale à la vie sociale.

le racisme, la maladie, la langue, le handicap, la formation, la sexualité, l'espace géographique, l'absence de logement, la fuite et l'âge — pour ne citer que quelques dimensions de l'inégalité — jouent un rôle essentiel lorsqu'il est question de pauvreté. En Suisse, le risque de pauvreté des femmes est nettement plus élevé que celui des hommes¹³. Il en va de même pour les personnes trans¹⁴, dont le taux de chômage est en outre cinq fois plus élevé¹⁵ que pour les personnes cis¹⁶. Pour les personnes sans passeport suisse, le taux de pauvreté moyen est de 13,2 %¹⁷. Cela tient notamment au fait que notre système social est conçu pour que les personnes passent toute leur vie professionnelle en Suisse et soient « performantes » sans restriction.

A-4: Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant*innen, Clara Bonk, JUSO, Virginia Köpfl, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Migrant:innen, Mohamed Abdoul-lahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Migrant:innen, Grazia Tredanari, SP Mig-rant:innen, Annelise da Silva Canavarro, SP Migrant:innen

Antrag zu Kapitel 1, Absatz 3 auf Seite 4, dritter Satz:

Ziel: Begriff „ungesichertes Aufenthaltsrecht“ ergänzen

→ So spielen prekäre Beschäftigung, **ein ungesichertes Aufenthaltsrecht**, Erwerbsarbeitslosigkeit...

Begründung: Alle Statistiken zeigen, dass ein ungesichertes Aufenthaltsrecht zu den grössten Armutrisiken gehören. Die extrem hohen Hürden für eine Einbürgerung schliessen Betroffene nicht allein von der politischen Partizipation aus, sondern auch von zahlreichen sozialen Rechten.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

A-5: Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant:innen, Clara Bonk, JUSO, Virginia Köpfl, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Migrant:innen, Mohamed Abdoul-lahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Migrant:innen, Grazia Tredanari, SP Mig-rant:innen, Annelise da Silva Canavarro, SP Migrant:innen

Antrag zu Kapitel 1, oberster Absatz auf Seite 5

Ziel: Satz ergänzen

→... „leistungsfähig“ sind. Ausgeblendet werden damit gebrochene Lebensläufe und prekarisierte Aufenthaltsverhältnisse von Migrantinnen und Migranten, Flüchtlingen und weiteren Personen mit Migrationshintergrund.

Auch die regionalen ...

¹³ Alors que le taux de pauvreté est de 8,2 % chez les hommes, il est de 9,3 % chez les femmes.

¹⁴ Personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe qui leur a été assigné à la naissance.

¹⁵ [Situation professionnelle des personnes trans | trans welcome](#)

¹⁶ Personnes dont l'identité de genre correspond au sexe qui leur a été assigné à la naissance.

¹⁷ [OFS Taux de pauvreté, selon différentes caractéristiques 2007-2021](#)

Begründung: *Migrant:innen werden in der schweizerischen Politik zu wenig berücksichtigt.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *accepter.*

Les différences régionales sont elles aussi à noter. Ainsi, le risque de tomber dans la pauvreté est nettement plus élevé au Tessin qu'en Suisse centrale¹⁸. En Suisse aussi, le potentiel économique et, par conséquent, les opportunités sur le marché du travail sont plus ou moins favorables à la population selon les régions. Le plus effrayant dans tout cela : ce qui nous manque pour sortir ces personnes de la pauvreté, ce ne sont pas les moyens, car nous serions assez riches pour mettre fin à la pauvreté. C'est tout simplement une question de répartition : alors que les riches deviennent de plus en plus riches, la proportion de personnes touchées par la pauvreté augmente en Suisse.

Au manque d'argent, de participation sociale et culturelle, de possibilités d'emploi et d'opportunités de vie s'ajoute la honte sociale. Être pauvre pèse doublement dans une société de consommation prospère comme la Suisse, où les principes libéraux — individualisme, responsabilité personnelle, méritocratie, foi dans le marché — font partie intégrante de l'identité sociale. Si la réussite sociale et professionnelle découle avant tout de l'assiduité au travail et de l'ambition de chacune et de chacun, de sa productivité personnelle, la pauvreté ne peut être que le résultat de ses propres erreurs, de mauvais choix de vie, d'un manque d'efforts, d'opportunités non saisies et de potentiels non exploités. La personne qui est pauvre ne peut s'en prendre qu'à elle-même. Une telle individualisation de la culpabilité fait perdre de vue les milieux de vie des personnes concernées, les circonstances et les manifestations concrètes de la détresse, des soucis existentiels et de l'exploitation. Une personne en situation de pauvreté est considérée comme une personne qui n'a pas réussi et qui n'a rien apporté, ou pas assez, à la société. Cette dévalorisation des personnes touchées par la pauvreté est alimentée par la campagne de la droite contre les prétendu-es « parasites sociaux », qui délégitime et criminalise le besoin. Les conséquences de cette atmosphère sont fatales : par honte, de nombreuses personnes en situation de pauvreté renoncent à des aides auxquelles elles ont droit. À l'exclusion sociale s'ajoute l'auto-exclusion.

A-6: *Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Ruffi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)*

Antrag zu Forderung: *Kapitel 1, Seite 5, Abschnitt 2,3*

Ziel: *streichen, umformulieren*

Eine armutsbetroffene Person gilt als jemand, der es nicht geschafft hat und nicht oder nicht genug beisteuert zur Gesellschaft. Befeuert wird diese Entwertung von Armutsbe-

¹⁸ Die Volkswirtschaft, [ici](#).

troffenen **von den menschenunwürdigen Kampagnen der Rechten, rechte Kampagne gegen angebliche «Sozialschmarotzer:innen»**, durch die Armut **Bedürftigkeit** delegitimiert und kriminalisiert wird. Die Folgen davon sind fatal: Aus Scham verzichten viele Armutsbetroffene auf Unterstützungsleistungen, die ihnen zustehen. Zur gesellschaftlichen Exklusion gesellt sich der Selbstausschluss.

Gerade Kinder und Jugendarmut aber beweist: Armutsbetroffenheit hat **in der Regel** nichts mit individuellem (Fehl-) Verhalten zu tun, sondern lässt sich mit den gesellschaftlichen Verhältnissen erklären, von denen Menschen abhängig sind. Armut ist also kein individuelles, sondern ein strukturelles Problem. Diese Strukturen zu ändern, liegt in der Verantwortung der Politik. Wir müssen daher an jenen Strukturen ansetzen, die dafür sorgen, dass sich Klassenverhältnisse in der Schweiz reproduzieren.

***Begründung:** Auch wenn der Begriff „Sozialschmarotzer:innen“ in Anführungszeichen gesetzt wird, dient er trotzdem der Reproduktion von diskriminierender Sprache. Der Begriff bringt keinen Mehrwert und wir verstehen nicht, dass der Korrekturvorschlag im ersten Antrag abgelehnt wurde. Kurz zur Etymologie und Geschichte des Begriffs: Schmarotzer stammt von nhd. Verb „smorotzen“ (von anderen Leben) ab, als Synonym in der Biologie entstand das Wort „Parasit“. Beides waren populäre Nazibegriffe für die Bezeichnung von Jüdinnen:Juden, Arme und psychisch kranke und behinderte Menschen. Parasiten und Schmarotzer sind Ungeziefer und Ungeziefer werden vernichtet, das ist die Schlussfolgerung dieser Bezeichnung. Sprache ist mächtig, „Bedürftigkeit“ wurde mit diesem Begriff im letzten Jahrhundert nicht nur delegitimiert und kriminalisiert, sondern systematisch ausgelöscht. Formulierungen wie „angeblich“ und „in der Regel“ lassen zusätzlich einen zweifelnden Unterton mitschwingen. Nennen wir die richtigen und nicht die falschen Dinge beim Namen, beispielsweise: Armutsbetroffenheit hat nichts mit individuellem (Fehl-) Verhalten zu tun.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

Mais la pauvreté des enfants et des jeunes le prouve : le fait d'être touché-e par la pauvreté n'a généralement rien à voir avec un (mauvais) comportement individuel, mais ne s'explique que par les conditions sociales dont les gens dépendent. La pauvreté n'est donc pas un problème individuel, mais structurel. Il est de la responsabilité des politiques de changer ces structures. Nous devons donc nous attaquer aux structures qui permettent aux rapports de classe de se reproduire en Suisse.

A-7: Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant:innen, Mia Jenni, SP Obersiggenthal, Max Kra-nich, SP Queer, Clara Bonk, JUSO, Virginia Köpfl, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Migrant:innen, Mohamed Abdoullahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Migrant:innen, Grazia Tredanari, SP Migrant:innen, Annelise da Silva Cana-varro, SP Migrant:innen

Antrag zu Kapitel 1, zweitletzter Satz auf Seite 5 unten:

Ziel: Begriff „Ausgrenzung“ ergänzen

→ ... dafür sorgen, dass sich **Ausgrenzungs- und Klassenverhältnisse** in der...

Begründung: Die Ausgrenzung betrifft über die Klassenfrage hinaus auch Kleinunternehmer, die in der Migrationsbevölkerung besonders zahlreich sind.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

La situation des personnes qui ont moins ne s'est guère améliorée ces dernières années. Au contraire : les multiples crises de notre époque – de la crise financière de 2008/2009 et de la crise de la dette souveraine de 2012 à la guerre en Ukraine et au changement climatique, en passant par la pandémie de COVID-19 – n'ont cessé d'accroître la pression sur les personnes dont le revenu est faible et la fortune maigre (voire inexistante) en Suisse également¹⁹. Ce n'est pas un hasard : les personnes qui ne disposent pas d'un coussin financier suffisant sont plus vulnérables aux crises de toute sorte. Pour elles, la situation est de plus en plus difficile : la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires a pour conséquence une baisse des salaires réels en Suisse pour la quatrième année consécutive.²⁰ Parallèlement, l'explosion des primes d'assurance-maladie depuis des années ainsi que l'énorme augmentation des loyers, surtout dans les agglomérations, entraînent une expropriation rampante des personnes qui doivent financer leur vie uniquement par leur travail. La situation est très différente à l'autre extrémité du spectre des revenus et de la fortune : la hausse des prix de l'immobilier et l'évolution fulgurante des bénéfices des placements financiers entraînent une concentration accrue de la fortune privée en Suisse.

A-8: Yann Schmuki, SP Altstadt-Kirchenfeld, SP Bern

Antrag zu Forderung: zu Kapitel 1, Abschnitt 7, Seite 6

Ziel: ergänzen

(...) zur Folge, dass Reallöhne in der Schweiz im vierten Jahr sinken. Parallel dazu stellt der Ruf nach militärischem "Aufwuchs" und substanziell höheren Rüstungsausgaben das Bundesbudget und insbesondere die langfristige Sicherung der sozialen Wohlfahrt vor zusätzliche Herausforderungen. Weiter führen seit Jahren explodierende Krankenkassenprämien (...)

Begründung: Neben den im Papier klar ausgearbeiteten Armutsbeschleunigern wird die aktuelle Remilitarisierung der nationalen und internationalen Politik nur unter dem Stichwort "Krieg in der Ukraine" angeschnitten. Die Herausforderungen, welche dadurch

¹⁹ Au niveau suisse, 24,5 % de la population ne possède pas de fortune, 55,5 % en possède une de 1 à 50 000 francs. L'ensemble de ces basses fortunes représente 1,5 % de la richesse totale. À l'opposé du spectre, 30,3 % de la fortune totale est détenue par des personnes possédant plus de 10 millions de francs. Cf. Administration fédérale des contributions, [ici](#).

²⁰ Communiqué de presse de l'USS du 08.09.2023, [ici](#).

für die gesamtgesellschaftliche Wohlfahrt und die soziale Gerechtigkeit erwachsen, werden dabei zu wenig thematisiert.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : rejeter.

Motif : il ne serait pas opportun d'inclure ici le développement de l'armement militaire – dans le contexte international, la seule référence à la Suisse ne suffirait pas – dans le contenu initial de ce document.

À cet égard, le récent « choc des prix » montre parfaitement à quel point les conséquences des crises sont inégalement réparties et comment les difficultés sociales existantes s'en trouvent aggravées : alors que les grandes entreprises sont en mesure de protéger leurs bénéfices en répercutant la hausse des prix sur les consommateurs-trices, les salarié-es n'ont pas cette possibilité d'amortir les chocs externes.²¹ Les victimes sont les personnes dont le salaire est bas ou moyen et, surtout, les familles. Ainsi, l'employé-e moyen-ne touche aujourd'hui un salaire réel inférieur de près de 2500 francs à celui qu'il/elle avait en 2020.²² Une famille de quatre personnes doit même s'attendre à subir une érosion de la valeur réelle de son salaire d'environ 3000 francs en 2024 – une triste nouveauté en Suisse.

Les efforts déployés aux niveaux national et cantonal pour lutter contre la pauvreté ne sont malheureusement pas suffisants. La plate-forme nationale contre la pauvreté, soutenue par la Confédération, les cantons, les villes, les partenaires sociaux, les associations et les ONG, publie par exemple depuis des années des études et des recommandations d'action pour lutter contre la pauvreté. Mais ces recommandations ne sont guère appliquées dans la pratique. En plus d'un manque de volonté d'agir, les effets du système sur le plan fédéral sont trop importants et les approches de solutions appliquées différemment d'un canton à l'autre sont trop nombreuses. Il en résulte un patchwork à l'échelle de la Suisse sans stratégie uniforme, au détriment des personnes concernées.

Dans la lutte contre la pauvreté, l'accent est souvent mis sur l'amélioration des possibilités de formation des individus. On promet aux déclassé-es sociaux-ales une « ascension par la formation », la formation étant considérée comme la clé de la réussite professionnelle, de la prospérité privée et de la croissance économique (nationale). Il est indéniable que les chances de formation sont essentielles pour les individus : la réussite des processus de formation (professionnelle initiale) permet, dans des circonstances favorables, d'échapper à une situation de vie précaire et de faire carrière professionnellement. Une formation de qualité est donc un droit fondamental de/pour tou-tes les enfants et adultes, et nous devons tout mettre en œuvre pour lever les obstacles existants à l'égalité des chances dans la petite enfance, dans l'enseignement scolaire et à l'âge adulte (par exemple dans la formation après 25 ans ou la formation continue).

²¹ Sur le thème de la « Sellers' Inflation », voir l'article d'Isabella Weber : « Sellers' Inflation, Profits and Conflict: Why can Large Firms Hike Prices in an Emergency ? », in : Review of Keynesian Economics 11 (2/2023), pp. 183-213.

²² Cf. Communiqué de presse de l'USS du 07.07.2023, [ici](#).

A-9: Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant:innen, Clara Bonk, JUSO, Virginia Köpfl, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Migrant:innen, Mohamed Abdoul-lahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Migrant:innen, Grazia Tredanari, SP Mig-rant:innen, Annelise da Silva Canavarro, SP Migrant:innen

Antrag zu Kapitel 1, letzter Absatz unten Seite 6 / erster und Beginn zweiter Absatz oben Seite 7

Ziel: Den Absatz umschreiben und den Wert von Chancengleichheit in der Bildung betonen und nicht klein reden.

→ Bei der Bekämpfung der Armut ~~spielt~~ ~~liegt der Fokus dabei oft auf der~~ die Verbesserung der Bildungschancen eine zentrale Rolle ~~des: der Einzelnen. Den sozial Deklassierten wird Ein~~ «Aufstieg durch Bildung» ~~wird aber häufiger verheissen als eingehalten. So wird der Zugang zu Stipendien mit dem Aufenthaltsrecht verknüpft und so grosse Teile der Migrationsbevölkerung vom Zugang zu guter Bildung ausgeschlossen – und damit auch von~~ Bildung ist aber gilt als Schlüssel für beruflichem Erfolg, privatem Wohlstand und (volks-) wirtschaftlichem Wachstum. Der Zugang zu gleichen Bildungschancen ~~für den: die Einzelnen~~ ist deshalb zentral ~~sind~~: Mit der erfolgreichen Bewältigung von (Aus-) Bildungsprozessen kann man unter günstigen Umständen einer prekären Lebenslage entkommen und beruflich Karriere machen. Eine gute Bildung ist daher ein fundamentales Recht aller Kinder und Erwachsener und wir müssen alles daransetzen, bestehende Hürden für Chancengerechtigkeit in der frühen Kindheit, in der Schulbildung und im Erwachsenenalter abzubauen.

Aber: individuelle Bildungsaufstiege bieten freilich für sich allein keine gesamtgesellschaftliche Lösung

Begründung: Der Abschnitt weckt den Eindruck, als ob Chancengleichheit in der Bildung längst erreicht sei und es „nur“ noch um „gesamtgesellschaftliche Lösungen“ gehe – was immer darunter verstanden wird. Gerade für die Migrationsbevölkerung ist Chancengleichheit aber bei weitem nicht erreicht. So schliesst das Stipendienkonkordat der Kantone alle vom Zugang zu Stipendien aus, die weniger als fünf Jahre Aufenthalt B oder Niederlassung C haben. Das betrifft Hunderttausende, die besonders dringend auf Stipendien angewiesen wären.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter modifié.

Motif : pour que cette proposition soit retenue, il est proposé de modifier le paragraphe (voir ci-dessous). Le point concernant les bourses et le droit de séjour pourrait être ajouté plus loin dans les revendications :

« L'amélioration des possibilités de formation des individus joue un rôle central dans la lutte contre la pauvreté. En suivant avec succès les processus de formation (initiale), il est possible, dans des circonstances favorables, d'échapper à une situation de vie précaire et de faire carrière professionnellement. Bénéficier d'une formation de qualité est un droit fondamental de tou-tes les enfants et adultes et nous devons tout mettre en œuvre pour supprimer les obstacles à l'égalité des chances dans la petite enfance, dans

l'enseignement scolaire et à l'âge adulte (par exemple dans la formation après 25 ans, dans la formation continue ou dans l'accès aux bourses pour la population migrante).

Les progrès individuels en matière de formation n'offrent cependant pas, à eux seuls, de solution globale aux problèmes de l'inégalité, de la pauvreté »

Il convient toutefois de noter ceci : les ascensions individuelles en matière de formation n'offrent pas de solution pour l'ensemble de la société au problème de l'inégalité, de la pauvreté et de l'exclusion de grands groupes de population. En effet, la pauvreté n'est que rarement due au seul manque de formation²³. Elle repose plutôt sur une répartition inégale des ressources matérielles. Toute politique de gauche sensée en matière de pauvreté doit donc commencer par la redistribution du travail, des revenus et de la fortune : il faut développer le service public afin que les gens ne soient plus dépendants des chocs et des crises extérieures, il faut améliorer de manière ciblée la situation matérielle des personnes touchées par la pauvreté par le biais d'une redistribution et il faut prendre des mesures pour renforcer le pouvoir d'achat, en particulier celui des personnes à bas revenus – en augmentant les salaires et les pensions, en rendant les caisses maladie et les loyers abordables. En outre, nous devons nous demander s'il est possible d'empêcher une nouvelle reproduction des inégalités socio-économiques en modifiant fondamentalement notre système économique et social.

A-10: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Mia Jenni, SP Obersiggenthal, Mayra Faccio (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Mélanie Rufi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: z.B. zu Kapitel 2.2, Abschnitt 1, Seite 9

Ziel: z.B. streichen, umformulieren, ergänzen

*Darüber hinaus müssen wir uns **bewusst sein: Unser Wirtschaftssystem ist auf die Existenz von Armut angewiesen, weswegen diese auch nur die Frage stellen, ob durch eine grundlegende Veränderung unseres Wirtschafts- und Gesellschafts-systems ~~eine weitere Reproduktion der sozioökonomischen Ungleichheit vollständig unterbunden werden kann.~~***

Begründung: *Wir enden Armut in ihrer Gänze erst mit der Überwindung dieses Wirtschaftssystems, das wollen wir an dieser Stelle hervorheben und nicht anzweifeln.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *rejeter.*

Motif : *voir les propositions précédentes de la JS Suisse. Nous pourrions volontiers en discuter lors du Congrès. Il ne reste pas assez de place dans le présent document pour analyser la production systématique de pauvreté. S'il est incontestable que le capitalisme, dans sa forme actuelle, génère de la précarité et de la pauvreté, la question de*

²³ Il est indéniable que la réussite des processus d'éducation et de formation permet, dans des circonstances favorables, d'échapper à une situation de vie précaire et de faire carrière.

savoir s'il ne peut pas se passer de la pauvreté est théoriquement controversée. C'est pourquoi la dernière phrase a été formulée de manière ouverte.

Pour le PS Suisse, parti champion d'une Suisse solidaire, une chose est sûre : il faut opérer un tournant et introduire des mesures concrètes contre la pauvreté croissante et l'aggravation des inégalités sociales dans notre pays. Notre objectif déclaré est de mettre fin une fois pour toutes à la pauvreté en Suisse d'ici 2030, afin que tous les habitants de ce pays puissent mener une vie digne et autonome²⁴.

2. LA SOLUTION : BRISER LE CERCLE VICIEUX

En Suisse, une fois que l'on tombe dans la pauvreté, il est difficile d'en sortir. Dans notre pays, il faut en moyenne six générations à une famille pour échapper à la pauvreté, contre deux en Scandinavie²⁵. Réussir ou non à sortir du cercle vicieux de la pauvreté relève ainsi de la loterie. Comme le montrent de nombreuses études, ce sont surtout les « phases de transition sensibles » entre la crèche, l'école, la formation et la vie active qui sont décisives pour échapper au piège de la pauvreté. C'est précisément à ces phases de transition de la vie que nous nous attaquons – nous présentons des mesures concrètes pour chacune des cinq étapes de la vie : petite enfance, adolescence, entrée dans la vie active, âge de la retraite et décès, afin de mettre fin à la pauvreté actuelle en Suisse et d'empêcher qu'elle ne se développe à l'avenir.

A-11: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Rufi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: Kapitel 2, Einleitungstext

Ziel: Textabschnitt streichen und neu formulieren

~~Alt: Wer in der Schweiz einmal in die Armut gerät, kommt nur schwer wieder raus. Sechs Generationen braucht eine Familie im Schnitt hierzulande, um der Armut zu entfliehen, in Skandinavien sind es zwei. Ob man es schafft, dem Teufelskreis der Armut zu entkommen, wird damit zur Lotterie. Wie zahlreiche Studien belegen, sind vor allem die «sensiblen Übergangsphasen» zwischen Kita, Schule, Ausbildung und Erwerbsleben entscheidend, um der Armutsfalle zu entkommen. Genau an diesen Übergangsphasen des Lebens setzen wir an: Wir präsentieren für jeden der fünf Lebensabschnitte frühe~~

²⁴ Le Conseil fédéral a confirmé qu'il souhaitait atteindre l'objectif 1 de l'Agenda 2030 pour le développement durable (ODD) des Nations Unies. Nous demandons donc avec d'autant plus de vigueur que la réalisation de cet objectif soit traitée en priorité dans les années à venir. DFAE, [ici](#) et motion 23.3557 Wermuth [ici](#).

²⁵ Cf. OECD (2018), *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264301085-en>.

Kindheit, Jugend, Eintritt ins Berufsleben, Rentenalter und Ableben konkrete Massnahmen, um die bestehende Armut in der Schweiz zu beenden und die Entstehung künftiger zu verhindern.

Neu: Die bisherigen Ausführungen zeigen: Die gängige Erzählung der Leistungsgerechtigkeit ist ein Märchen. Armut ist Ausdruck eines strukturellen gesellschaftlichen Versagens und kein individuelles Scheitern. Dies zeigt sich auch deutlich, wenn wir einen Blick auf die geringe soziale Mobilität in der Schweiz werfen: Sechs Generationen braucht eine Familie im Schnitt hierzulande, um der Armut zu entfliehen, in Skandinavien sind es zwei.

Das zeigt: Entscheidend ist in erster Linie nicht die eigene Leistung, sondern die Lebensbedingungen, in die wir hineingeboren werden. Das muss sich ändern.

Setzen wir nur auf mehr Chancengerechtigkeit, verteilen wir das Armutsrisiko lediglich neu. Als Sozialdemokrat*innen müssen und wollen wir weiter gehen. Wir streben nicht einfach eine Neuordnung der kapitalistischen Hackordnung oder eine gerechtere Verteilung der Armut an, sondern deren Abschaffung.

Auch in einer Welt mit gerechten Chancen müssen Büroräume geputzt und Kinder aufgezogen werden. Auch wenn Menschen nicht mehr in dieses Schicksal hineingeboren werden, braucht es gerechte Löhne und ein Leben in Würde für alle.

Im Folgenden präsentieren wir für jeden der fünf Lebensabschnitte frühe Kindheit, Jugend, Eintritt ins Berufsleben, Rentenalter und Ableben konkrete Massnahmen, um die Auswirkungen der Armut in der Schweiz zu mindern.

Die vorgeschlagenen Massnahmen wirken der Vererbung von Armut entgegen, doch sie werden das Problem nicht aus der Welt schaffen können. Unser heutiges Wirtschaftssystem ist auf Armut angewiesen. Solange einige Wenige in dieser Gesellschaft Profite anhäufen können, die andere für sie erarbeiten müssen, wird sich wenig ändern. Wenn wir für alle ein Leben in Würde garantieren wollen, muss unser Zusammenleben langfristig jenseits dieser ungerechten Wirtschafts- und Gesellschaftsstrukturen organisiert werden.

Begründung: Der aktuelle einführende Abschnitt steht im Widerspruch zu den vorherigen Seiten von Kapitel eins des Papiers, wo richtigerweise darauf hingewiesen wird, dass Armut ein strukturelles Problem ist. In diesem Kapitel zu den fünf Lebensabschnitten wird plötzlich so argumentiert, als liesse sich Armut einfach bekämpfen, indem wir den Wettbewerb etwas gerechter gestalten und die Chancengerechtigkeit erhöhen. Das halten wir für sehr gefährlich, denn auch in einer chancengerechten Welt gibt es schlecht bezahlte Jobs und Menschen, die dem kapitalistischen Leistungsbild nicht gerecht werden. Die Erzählung, dass sich Armut mit Chancengerechtigkeit bekämpfen lasse, impliziert das Armut in Ordnung ist, wenn der Wettbewerb fair ist und Menschen «selbstverschuldet» arm werden. Deshalb ist es wichtig zu betonen, dass die vorgeschlagenen Massnahmen zwar die Auswirkungen von Armut bekämpfen, aber nicht ihre Existenz.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : rejeter.

Motif : voir A-10. Il n'est pas opportun de répondre à la question de savoir si le monde sera meilleur avec l'abolition du capitalisme dans le présent document. Cette question doit être débattue ailleurs. Bien sûr, les mesures réformistes n'élimineront pas le problème, mais ce document contient suffisamment de mesures fondamentales pour lutter contre la production systématique de la pauvreté et de la précarité.

2.1 Petite enfance

Les enfants de familles pauvres arrivent dans un monde où de nombreux choix de vie ont été faits pour elles et eux depuis longtemps : qu'elles ou ils lisent beaucoup à la maison, qu'on leur prépare des repas sains et qu'on leur donne une éducation attentive, qu'elles ou ils fréquentent très tôt une crèche et fassent beaucoup d'exercice physique, soient encouragées de manière ciblée et apprennent par exemple à jouer d'un instrument de musique, qu'elles ou ils fassent plus tard un apprentissage ou aillent au lycée/gymnase, qu'elles ou ils interrompent leur apprentissage ou commencent une école supérieure, qu'elles ou ils commencent des études ou même obtiennent un doctorat²⁶. Le fait que l'origine sociale – et, en Suisse, le lieu de domicile – des parents décide à ce point de l'avenir des enfants est le scandale réel qui s'opère aujourd'hui dans un pays riche comme la Suisse. Ces barrières de classe ne peuvent toutefois pas être brisées par des efforts de formation individuels²⁷. Il faut plutôt prendre des mesures concrètes pour remédier à la détresse matérielle des personnes concernées – par exemple par des prestations complémentaires pour les familles touchées par la pauvreté ou par une garde d'enfants publique abordable et accessible à toutes et tous.

A-12: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Ruffi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: Kapitel 2.1, Abschnitt 1, Seite 8

Ziel: umformulieren

Dass **der soziale Hintergrund die Klassenherkunft** – und in der Schweiz der Wohnort - der Eltern dermassen über die Zukunft der Kinder entscheidet, ist der eigentliche Skandal in einem reichen Land wie der Schweiz. **Diese gesellschaftlichen Barrieren-Klassenbarrieren** lassen sich aber nicht mit individuellen Bildungsanstrengungen durchbrechen. Es braucht vielmehr konkrete Massnahmen, um die materielle Not der Betroffenen zu beheben – etwa durch Ergänzungsleistungen für armutsbetroffene Familien oder durch eine bezahlbare und für alle zugängliche öffentliche Kinderbetreuung. (...)

Die Kita stellt zudem allen Kindern unabhängig von ihrem **Hintergrund Klassenherkunft** den gleichen Erlebnis-, Entfaltungs- und Erprobungsraum bereit.

²⁶ Cf. à ce sujet les nombreux travaux de Margrit Stamm, [ici](#) ou [ici](#).

²⁷ Cf. *ibid.*

Begründung: Wenn wir das Klassenverständnis in der breiten Bevölkerung wieder erwecken wollen, dürfen wir den Klassenbegriff nicht weiter verwaschen. In unserem Verständnis existieren zwei Klassen: die besitzende und die arbeitende Klasse. Wenn wir an dieser Stelle von Klassenherkunft sprechen verschleiern wir den Fakt, dass auch innerhalb der arbeitende Klasse Unterschiede bestehen, was finanzielle Sicherheit und Bildungschancen anbelangt. Wir sind also nicht per se gegen den Gebrauch dieses Begriffs, sondern für dessen richtige Verwendung. An dieser Stelle erachten wir Formulierungen wie „Hintergrund“ und „gesellschaftliche Barrieren“ als präziser.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter modifié.

Motif : la justification de la JS Suisse est peu convaincante. L'idée que nos sociétés sont régies par une logique des classes binaire et purement économique (« classe possédante » versus « classe laborieuse ») n'est guère évidente et ne rend pas compte de la complexité des sociétés de la modernité tardive. Il ne s'agit pas ici de la version marxiste du modèle de société organisée en classes — avec sa conception simplificatrice d'une classe sociale (« prolétariat », « classe ouvrière ») —, mais d'une « compréhension des classes » différenciée au sens de Bourdieu, dans laquelle il est question, entre autres, de questions autour de la notion d'habitus. Si l'utilisation du concept de « classes » sème ici le trouble, nous proposons d'utiliser plutôt le terme d'« origine sociale » — le terme de « contexte social » renvoie trop fortement à un langage bureaucratique et policier.

La pauvreté des enfants est généralement imputable à la pauvreté des femmes et des mères. Un levier important pour la réduire est donc d'augmenter la participation des femmes au marché du travail. Cela suppose une amélioration durable de la compatibilité entre le travail familial et l'activité professionnelle, grâce à davantage de structures publiques de garde d'enfants accessibles à toutes et tous à un coût raisonnable²⁸. Ainsi, la crèche s'avère être le principal moyen pour les parents de reprendre ou de retrouver une activité professionnelle²⁹. Les familles monoparentales et les parents à bas revenus vivant au seuil de la pauvreté en particulier ont peu de chances d'exercer une activité professionnelle s'ils n'ont pas accès à des structures d'accueil adéquates. La crèche offre en outre à tous les enfants, indépendamment de leur origine scolaire, le même espace d'expérience, d'épanouissement et d'expérimentation. La crèche offre en outre la possibilité de développer et de mettre en œuvre des mesures de compensation, des aides et des offres de soutien précoces et avant tout préventives pour les enfants concernés et leurs familles³⁰.

²⁸ Anders, Yvonne (2013): Stichwort: Auswirkungen frühkindlicher institutioneller Betreuung und Bildung. In: Zeitschrift für Erziehungswissenschaft, 16^e année, 2^e édition, pp. 237–275.

²⁹ Sur le lien entre parentalité et pauvreté, voir [ici](#) [en allemand].

³⁰ Voir l'étude NUBBEK sur le système d'accueil de la petite enfance.

A-13: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Rufi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: Kapitel 2.1, Abschnitt 2, Seite 8

Ziel: z.B. streichen, umformulieren, ergänzen

Kinderarmut lässt sich in der Regel auf Frauen- bzw. Mütterarmut zurückführen. ~~Ein wichtiger Hebel zu ihrer Verringerung liegt daher in einer Erhöhung der weiblichen Erwerbsbeteiligung. Dies setzt eine nachhaltige Verbesserung der Vereinbarkeit von Familienarbeit und Berufstätigkeit voraus.~~ Gründe dafür sind u.a. das tiefere Lohnniveau in Branchen mit hohem Frauenanteil, der kurze Mutterschaftsurlaub, fehlende Elternzeit, sowie die vergleichsweise teure Kinderbetreuung. Kurzfristig ist es deshalb wichtig, ~~durch~~ mehr öffentliche Kinderbetreuungseinrichtungen zu schaffen, die allen kostengünstig zur Verfügung stehen. ~~So erweist sich die Kita als wichtigste Entlastungsmöglichkeit für Eltern, um wieder berufstätig zu sein oder berufstätig zu werden.~~ Vor allem ~~die~~ alleinerziehenden Eltern und ~~die~~ an der Armutsgrenze lebenden Eltern mit Niedrigeinkommen können sich Kinderbetreuung kaum leisten, ~~haben kaum Chance, einem Beruf nachzugehen,~~ wenn ihnen ~~keine adäquaten~~ Betreuungsmöglichkeiten ~~übersteuert und privatisiert angeboten werden.~~ Die Kita stellt zudem allen Kindern unabhängig von ihrer Klassenherkunft den gleichen Erlebnis-, Entfaltungs- und Erprobungsraum bereit. Über die Kita bietet sich zudem die Chance, frühzeitige und vor allem präventiv ausgerichtete Kompensationsmassnahmen, Hilfestellungen und Unterstützungsangebote für die betroffenen Kinder und deren Familien zu entwickeln und umzusetzen.

Unser Ziel darf dabei aber nicht sein, wertvolle, unbezahlte Care-Arbeit zuhause als einfaches Armutrisiko abzustempeln und einseitig die Erwerbsbeteiligung von Frauen zu erhöhen. Stattdessen müssen wir eine gerechtere Aufteilung von Care-Arbeit zwischen den Geschlechtern anstreben und deren finanzielle Wertschätzung sicherstellen. Der grösste Hebel liegt dabei in einer Arbeitszeitverkürzung bei gleichbleibendem Lohn. So bleiben den Eltern mehr Ressourcen für Care-Arbeit, sowohl zeitlich als auch finanziell. Gleichzeitig hat eine Arbeitszeitverkürzung nachweislich deutlich positive Auswirkungen auf die Gesundheit von Arbeitnehmer:innen. So verbessert diese Änderung nicht nur die finanzielle, sondern auch die gesundheitliche Situation von armutsbetroffenen Menschen.

Begründung: Wie an vielen Stellen des Papiers richtig beschrieben, handelt es sich bei Armut nicht um ein individuelles, sondern ein strukturelles Problem. Dieses überwinden wir nicht einfach dadurch, dass alle noch mehr Lohnarbeit verrichten müssen (natürlich muss das unbedingt möglich sein, für alle die das wollen). Mit der jetzigen Formulierung dieses Abschnitts wird jedoch impliziert, dass Frauen einfach mehr Lohnarbeit verrichten sollen und dass das Problem damit aus der Welt geschaffen wird. Der Fakt, dass Armut ein Risikofaktor für chronische Erkrankungen darstellt und generell, dass nicht alle Menschen immer noch mehr Arbeit verrichten können und wollen, wird hier ausgeblendet. Gerade bei jungen Frauen steigt die Anzahl von psychischen Erkrankungen am

rasantesten an. Der gesellschaftliche Druck ist stark und die Antwort darauf kann nicht Mehrbelastung sein. Es braucht eine andere Organisation der Gesellschaft, dieser Antrag nennt dafür wichtige Aspekte.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter modifié.

Motif : *la proposition de la JS Suisse souligne à juste titre qu'une simple augmentation de la participation des femmes au marché du travail n'éliminera pas les problèmes structurels de la pauvreté féminine. Or, dans cette section, il est explicitement question de la pauvreté des enfants et de son lien avec la pauvreté des mères – l'un des leviers devant consister à augmenter la participation des mères qui souhaitent travailler davantage. Il n'y a pas de place pour une analyse plus longue des causes de la pauvreté des femmes. Nous proposons donc, d'une part, de reprendre certaines formulations de la première partie et, d'autre part, d'inclure l'importante revendication de réduction du temps de travail ici ou dans la partie « Travail rémunéré ».*

2.1.1 Nos propositions

- C'est bien connu : la crèche est un lieu central pour briser la reproduction des inégalités sociales. Des structures d'accueil extrafamilial abordables financièrement et accessibles en tant que *service public* sont donc une condition essentielle à l'avènement d'une société sans pauvreté ni exclusion. L'offre de places d'accueil extrafamilial doit en Suisse être développée et les coûts pour les familles être réduits. Le PS demande que ces structures répondent à des normes qualitatives élevées, qu'elles soient considérées comme un service public et qu'elles soient proposées gratuitement aux familles disposant de faibles revenus. Le personnel des crèches doit être bien formé et doit bénéficier de bonnes conditions de travail ainsi que de bons salaires pour son travail essentiel et exigeant.
- Les familles socialement défavorisées ont nettement moins recours à l'accueil extrafamilial des enfants et aux offres préventives de soins médicaux que les autres familles. Les gens profitent toutefois des offres de promotion de la santé et de prévention lorsqu'elles sont communiquées aux familles par un contact direct et personnel. Il est donc important que les familles socialement défavorisées puissent être soutenues activement, de manière ciblée et durable, afin de trouver et de conserver un accès à des offres de promotion précoce appropriées. Cela requiert une stratégie politique globale de promotion précoce de tous les domaines politiques concernés (formation, santé, affaires sociales).

A-14: *Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant:innen, Clara Bonk, JUSO, Virginia Köpfli, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Migrant:innen, Mohamed Abdoul-lahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Migrant:innen, Grazia Tredanari, SP Migrant:innen, Annelise da Silva Canavarro, SP Migrant:innen*

Antrag Kapitel 2.1.1., zweite Forderung auf Seite 9

Ziel: *Ergänzen*

→2.1.1.

- *Sozial benachteiligte Familien sowie Familien aus der Migrationsbevölkerung nutzen...*

... dass sozial benachteiligte Familien sowie Familien aus der Migrationsbevölkerung aktiv, gezielt und

Begründung: Migrant:innen brauchen teilweise andere Unterstützungsmassnahmen.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

- Nous demandons des mesures ciblées pour prévenir et combattre la pauvreté des familles. Nous demandons l'élaboration d'une loi-cadre fédérale qui introduise des prestations complémentaires pour les familles dans tout le pays. Quatre cantons (Genève, Vaud, Tessin et Soleure) accordent aujourd'hui déjà des prestations complémentaires aux familles. L'expérience le montre : les PC (prestations complémentaires) sont un moyen efficace de combattre et de prévenir la pauvreté des familles et des enfants.

A-15: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Ruffi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: 2.1.1, Seite 9

Ziel: Forderung hinzufügen

- **Langfristig setzen wir uns für eine Arbeitszeitverkürzung auf eine 4-Tage-Woche mit 35 Stunden ein. Wichtig ist dabei, dass die Löhne gerade für Wenigverdienende nicht sinken. Erfahrungen aus anderen Ländern zeigen, dass eine Arbeitszeitverkürzung viele Vorteile mit sich bringt, wie beispielsweise eine bessere Vereinbarkeit von Familie und Beruf, weniger Stress und Burnout, sowie deutlich weniger Kündigungen.^x**

^x <https://autonomy.work/wp-content/uploads/2023/02/The-results-are-in-The-UKs-four-day-week-pilot.pdf>

Begründung: Eine Arbeitszeitverkürzung bei gleichbleibendem Lohn soll abermals als logische Konsequenz der Produktivitätssteigerung in den letzten Jahrzehnten erfolgen, wie dies im letzten Jahrhundert mehrmals der Fall war.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepté avec des modifications rédactionnelles mineures. Soit ici, soit dans la partie consacrée au travail rémunéré.

2.2 École, formation et entrée dans la vie adulte

En Suisse, les jeunes qui grandissent dans la pauvreté souffrent quotidiennement du manque, du renoncement et de la honte, tout en ayant des perspectives d'avenir nettement

moins bonnes que les jeunes du même âge issu-es de familles plus privilégiées. Cela est inacceptable, tant pour les personnes concernées que pour la société dans son ensemble. Les jeunes vivant au sein de familles monoparentales ou dans des familles de trois enfants ou plus sont davantage touché-es par la pauvreté que la moyenne. Les responsabilités de garde et de soins, très lourdes dans ces cas, empêchent souvent les parents d'exercer une activité professionnelle à temps plein, ce qui aggrave encore la situation de pauvreté.

Une offre généralisée d'écoles à horaire continu joue un rôle central dans la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Les enfants touché-es ou menacé-es par la pauvreté peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge plus complète et d'un soutien plus systématique qu'auparavant. Leurs parents peuvent, plus facilement que sans ces « aides », exercer une activité professionnelle, ce qui améliore leur situation financière. Les écoles à horaire continu permettent de compenser les désavantages sociaux, car elles permettent de faire bénéficier les enfants d'un meilleur approvisionnement en aliments sains lors des repas de midi communs, d'un soutien ciblé, notamment pour les élèves moins performant-es, dans l'accomplissement de leurs devoirs et d'une organisation judicieuse de leur temps libre.

Pour les jeunes issu-es de familles touchées par la pauvreté, le passage de l'école au monde du travail est particulièrement difficile, car il dépend d'un soutien financier. Les parents sont tenus de soutenir leurs enfants jusqu'à la fin de leur formation initiale. Les formations durent aujourd'hui plus longtemps que par le passé, ce qui signifie que les enfants dépendent plus longtemps de leurs parents sur le plan financier³¹. Les personnes qui n'ont pas les moyens de faire des études peuvent certes demander des bourses. Cependant, dans de nombreux cantons, ces allocations ne permettent pas de vivre, et les obstacles administratifs pour les demander sont élevés.

A-16: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mélanie Rufi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: Kapitel 2.2, Seite 10.

Ziel: Absatz hinzufügen

Diese sind jedoch in vielen Kantonen nicht existenzsichernd, die administrativen Hürden für die Beantragung sind hoch.

Rund 10% aller Sozialhilfebezieher*innen sind zwischen 18 und 25 Jahren alt. Junge Erwachsene, die eine Erstausbildung machen, werden nur dann von der Sozialhilfe unterstützt, wenn das Familienbudget einen Fehlbetrag aufweist.* Bevor man als junger Mensch in Erstausbildung also Sozialhilfe erhält, muss man einen Nebenjob machen oder rutscht in die Armut ab. Rund 73% der Student*innen müssen neben dem Studium eine Lohnarbeit verrichten, 23% davon sogar zu mehr als 40 Stellenprozenten, weil sie sonst nicht über die Runden kommen. Viele

³¹ Voir à ce sujet le rapport des générations en Suisse, [ici](#).

Studiengänge sind jedoch nicht mit dem zusätzlichen Verrichten von solch hohen Stellenprozent kompatibel.

^xhttps://skos.ch/fileadmin/user_upload/skos_main/public/pdf/zeso/praxisbeispiele/2008_Zeso01_Praxisbeispiel_JungeErswachsene.pdf

***Begründung:** Gerade für junge Menschen ist der Zugang zu Sozialhilfe stark erschwert. So werden Menschen bereits in jungen Jahren in die Schuldenfalle gezwungen. Die Ausbildungszeit ist entweder schlecht oder nicht bezahlt und die Stipendiumsituation ist in jedem Kanton anders, was nachher im Papier auch noch beschrieben wird. Diese Ergänzung soll dazu dienen, Sichtbarkeit zu schaffen: Sich nicht voll auf das Studium oder die Lehre konzentrieren zu können, sondern so jung finanzielle Ängste haben müssen (und Nebenjobs machen zu müssen), das ist ein unhaltbarer Zustand, den es zu benennen gilt und angepackt werden muss.*

***Recommandation de la Présidence du PS Suisse :** accepter modifié.*

***Motif :** il manque quelques sources. En outre, le problème n'est pas forcément que les étudiant-es doivent exercer un travail rémunéré à côté de leurs études, mais que la durée et l'intensité des études dépendent donc du porte-monnaie des parents. Mais cela revient plus loin avec la demande de bourses d'études. C'est pourquoi nous proposons ici une acceptation après raccourcissement/modification du texte.*

Accepter modifié :

*« Environ 10 % de tou-tes les bénéficiaires de l'aide sociale sont âgé-es de 18 à 25 ans. Les jeunes adultes qui suivent une première formation ne sont soutenu-es par l'aide sociale que si le budget familial présente un déficit^x. **Cela a pour conséquence que même les jeunes qui suivent une première formation doivent commencer par tomber dans la pauvreté s'il n'y a pas de possibilités de soutien financier dans la famille.** » Il s'ensuit qu'avant de recevoir une aide sociale en tant que jeune en formation initiale, on doit avoir un « petit boulot », sous peine de tomber dans la pauvreté. Environ 73 % des étudiant-es doivent avoir un travail rémunéré à côté de leurs études, 23 % d'entre eux-elles travaillant même à plus de 40 %, faute de quoi ils-elles ne peuvent pas boucler leurs fins de mois. Or, de nombreuses filières ne sont pas compatibles avec l'exercice d'une activité à un taux d'occupation aussi élevé.*

^xhttps://skos.ch/fileadmin/user_upload/skos_main/public/pdf/zeso/praxisbeispiele/2008_Zeso01_Praxisbeispiel_JungeErswachsene.pdf [en allemand]

***A-17:** Virginia Köpfl, Manuela Honegger, Anne- Sophie Keller, Laurie Willommet, Vanessa Bieri, Moana Mika, Barbara Keller*

***Antrag zum Kapitel Absatz 2, Seite 8:** Eine zentrale Rolle bei der Bekämpfung von Kinder- und Jugendarmut Von Armut betroffene oder bedrohte Kinder können so umfassender betreut und systematischer gefördert werden als bisher... "*

***Ziel:** die beiden Sätze ersetzen durch:*

“Eine zentrale Rolle bei der Bekämpfung von Kinder- und Jugendarmut spielt die flächendeckende Versorgung mit inklusiven Ganztagschulen. Die bewusste Förderung von sozialer Durchmischung, sowie die Inklusion von Kindern und Jugendlichen mit spezifischen Bedürfnissen und mit körperlichen sowie kognitiven Beeinträchtigungen fördert die soziale Mobilität von armutsbetroffenen Kindern und Jugendlichen, und verringert das Armutsrisiko, das sonst über weitere Generationen erhalten bleibt.^[1] Von Armut betroffene oder bedrohte Kinder können dank inklusiven Ganztagschulen umfassender betreut und systematischer gefördert werden als bisher.”

Begründung: Armut ist keine „natürliche“ Gegebenheit, sondern wird von Faktoren wie: struktureller Diskriminierung von Frauen und Menschen mit diversen Geschlechteridentitäten, Menschen mit Behinderung oder Aufenthaltsstatus, Migrationserfahrungen und Rassismus, und ebenso vom kapitalistischen Wirtschaftssystem forciert und zementiert. Heute wissen wir, welche Gesellschaftsstrukturen die soziale Mobilität fördern und ermöglichen. Nämlich eine Gesellschaft, die die Teilnahme an ihr, und dies nicht nur die finanzielle Existenzsicherung, allen Menschen ermöglicht. Aus diesem Grund bedarf es die inklusive Armutspolitik, die auch Sexismus, Rassismus und die Diskriminierung von Menschen mit Behinderung bekämpft.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *accepter modifié.*

Motif : *nous proposons de petites adaptations rédactionnelles et linguistiques. À part cela, le contenu convient.*

Depuis les années 1980, la promesse selon laquelle les enfants auront un jour une vie meilleure que celle de leurs parents est caduque. L'écart salarial entre travailleur-euses jeunes et travailleur-euses proches de l'âge du départ à la retraite atteint aujourd'hui un niveau historiquement élevé³². En de nombreux endroits, les loyers ont augmenté si rapidement que les jeunes quittent le domicile familial de plus en plus tard³³. Depuis l'essor économique d'après-guerre, les fortunes augmentent par rapport aux revenus salariaux. La concentration des fortunes s'accroît : en moyenne, les milléniaux-ales (anglais : « *millennials* ») et les générations suivantes des pays industrialisés développés ont un patrimoine inférieur de 40 % à celui des baby-boomers à leur époque³⁴. Les milléniaux-ales appartiennent à la première génération qui est moins bien lotie que la précédente – ce qui est également une nouveauté en Suisse.

2.2.1 Nos propositions

- Nous demandons l'introduction d'un enseignement généralisé, de qualité et gratuit à horaire continu, dès l'école enfantine (enseignement préscolaire) et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

³² Voir l'étude *Unlucky Cohorts : Estimating the Long-Term Effects of Entering the Labor Market in a Recession in Large Cross-Sectional Data Sets*.

³³ Voir *Debt, Jobs, or Housing : What's Keeping Millennials at Home?*

³⁴ Voir le rapport du FMI, [ici](#).

- Un allongement de l'obligation de formation contribue de manière significative à ce que les jeunes qui ont plus de difficultés à l'école et qui sont issu-es de familles socialement défavorisées puissent obtenir un diplôme du secondaire II. Nous demandons donc une obligation de formation dans toute la Suisse jusqu'à l'âge de 18 ans et une garantie de formation jusqu'à l'âge de 25 ans, comme c'est déjà en partie le cas dans les cantons de Genève et du Tessin.
- Pour les enfants issu-es de familles touchées par la pauvreté, les enfants sans parents et les enfants placé-es hors de leur famille, l'accès à l'enseignement supérieur est souvent rendu plus difficile. Ainsi, par exemple, les enfants issu-es de familles à faible statut socio-économique reçoivent moins souvent une recommandation pour le lycée/gymnase, même s'ils ou elles ont les mêmes notes que leurs camarades privilégiés³⁵. Nous demandons que des mesures soient prises pour lutter contre cette inégalité de traitement systématique dans le classement des élèves. Les enfants doivent avoir accès à l'enseignement supérieur indépendamment de leur situation sociale et économique. Les examens d'admission dans les établissements d'enseignement doivent être supprimés.
- Il faut mettre à disposition davantage de logements financièrement abordables pour les étudiant-es dans les centres urbains de services, où de nombreux-euses jeunes doivent s'installer en raison de leur formation et de leurs études. En outre, les coûts d'utilisation des transports publics doivent eux aussi être réduits ; les jeunes en formation doivent pouvoir utiliser les transports publics gratuitement.
- Nous demandons une augmentation des contributions de base des bourses d'études, l'application de l'Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études (« concordat sur les bourses d'études ») dans tous les cantons et une meilleure accessibilité aux bourses d'études, avec des obstacles moins élevés.

A-18: Marco Baumann, QV Spalen, SP Basel Stadt, Monica Bühler-Pfändler, QV Clara Wettstein Hirzbrunnen, Johannes Bühler, QV Clara Wettstein Hirzbrunnen, Michel Meier, QV Horburg-Kleinhüningen, Sandra Eichenberger, QV Horburg Kleinhüningen, Fabio Casertano, Basel West

Antrag zu Forderung: 2.2.1 Fünfte Forderung „Wir fordern eine Erhöhung [...] und eine bessere Zugänglichkeit zu Stipendien mit tieferen Hürden.“

Ziel: Den Satz ergänzen durch:

*Wir fordern eine Erhöhung der Grundbeiträge von Stipendien für **Lernende und Studierende**, die Durchsetzung des Stipendienkonkordats in allen Kantonen, und eine bessere Zugänglichkeit zu Stipendien mit tieferen Hürden. **Insbesondere die Einholung persönlicher Dokumente von den Erziehungsberechtigten sollten, wenn immer möglich, direkt durch die Behörden oder die zuständigen Ämter erfolgen.***

Begründung: 1. Änderung: Oftmals wird vergessen, dass auch Lernende Stipendienberechtigt sind, und darum diese in diesem Dokument noch zusätzlich erfasst werden

³⁵ [Étude de l'Université de Mayence, 2008.](#)

sollen. Viele gehen davon aus, dass Stipendienberechtigte nur diese sind, welche an einer Hochschule studieren. Diesen Irrtum möchten wir mit dieser Änderung berichtigen.

2. Änderung: Eine grosse Hürde in manchen Kantonen ist das Aufsuchen verschiedener Dokumente von Drittpersonen. So muss man in Zürich als Antragssteller:in z. B. die Steuererklärung der Eltern selbst einholen. Es gibt jedoch viele Eltern, die zum Beispiel kein Interesse daran haben, dass ihr Kind Einsicht in die Vermögens- und Einkommenswerte erhält, und verweigern deshalb dem Kind das Zusenden dieser Dokumente. Im Kanton Basel Stadt ist dieses Problem bekannt, und deshalb fordert das Amt für Ausbildungsbeiträge die Steuerelemente direkt bei der Steuerverwaltung ein. Wir möchten, dass dies in allen Kantonen der Fall sein soll.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

2.3 Entrée dans la vie professionnelle et active

Nous passons une grande partie de notre vie à exercer une activité lucrative. Nous le faisons pour pouvoir subvenir à nos besoins. Il doit donc valoir la peine d'exercer une activité rémunérée. Or, en Suisse, près de 160 000 personnes actives sont actuellement touchées par la pauvreté³⁶. Parmi celles-ci, le nombre de personnes ayant des contrats de travail à durée déterminée ou travaillant dans de petites entreprises est particulièrement élevé. Les indépendant-es et les personnes qui n'ont pas été actives professionnellement tout au long de l'année font également partie de cette catégorie. Si l'on ajoute à cela toutes les personnes qui vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté, le chiffre est multiplié : l'Office fédéral de la statistique estime qu'en Suisse, environ 1,25 million de personnes sont menacées par la pauvreté³⁷. La hausse exceptionnelle des prix des denrées alimentaires, de l'énergie, des primes d'assurance-maladie et des loyers au cours des deux dernières années a contribué à rendre la situation encore plus tendue pour de nombreuses personnes en situation de pauvreté³⁸.

Cette hausse des coûts laisse des traces profondes dans le budget des ménages : les loyers ont augmenté de plus de 22 % au cours des 16 dernières années, ce qui explique que nous payons aujourd'hui environ 10 milliards de francs de plus que ce que la loi autorise. Les primes d'assurance-maladie ont plus que doublé depuis l'introduction de la LAMal en 1996, tandis que les salaires sont restés massivement à la traîne de la productivité au cours des

³⁶ Source : Office fédéral de la statistique, chiffres mis à disposition par [Caritas Suisse](#)

³⁷ Le seuil de pauvreté est dérivé des directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). En Suisse, une personne seule touchée par la pauvreté dispose au maximum de 2289 francs par mois, une famille de quatre personnes avec parents et deux enfants de 3989 francs (OFS, [ici](#)).

³⁸ Le renchérissement ne touche pas tout le monde de la même manière. La part respective de la consommation des biens dont les prix augmentent le plus fortement joue un rôle central dans l'impact du renchérissement. Vu que les prix des biens de première nécessité, comme les aliments de base, les vêtements, les loyers et les coûts de l'énergie, ont augmenté dans une mesure particulière, les personnes dont le revenu est faible sont particulièrement touchées (Beobachter, [ici](#) ; Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung, [ici](#) ; NZZ, [ici](#)).

25 dernières années – et ce surtout pour les bas et moyens revenus, alors que les hauts salaires ont enregistré une croissance salariale supérieure à la moyenne. Il s’agit ni plus ni moins d’une mauvaise expropriation des personnes qui doivent financer leur vie principalement par le travail salarié. D’autre part, il s’agit de mettre à contribution celles et ceux qui profitent largement du système économique néolibéral et qui perçoivent les revenus les plus élevés. Pour ce faire, il faut commencer par se concentrer sur les courbes de progression de l’impôt cantonal sur le revenu. Celles-ci sont trop raides pour les revenus normaux et trop plates pour les personnes les mieux rémunérées. Ainsi, dans plusieurs cantons, le taux d’imposition des multimillionnaires est pour ainsi dire le même que celui de la classe moyenne³⁹.

C’est le contraire que l’on devrait avoir. Cela dit, ce n’est pas seulement sur les plans salarial et fiscal que les travailleur-euses doivent pouvoir compter sur une augmentation de leur revenu ou sur un allègement de leur charge fiscale : il est également nécessaire de prévoir une protection en cas de perte d’emploi. Les mailles du filet social actuel sont larges. Des personnes passent régulièrement à travers celles-ci et se voient confrontées à la pauvreté à cause de coups du sort ou de coïncidences malheureuses. Des études récentes montrent clairement que l’aide sociale ne remplit pas comme elle le devrait sa fonction de filet de sécurité. D’une part, l’aide sociale en Suisse est conçue de manière répressive et les bénéficiaires doivent parfois vivre dans des conditions inhumaines. D’autre part, une grande partie des personnes ayant droit aux prestations sociales ne les réclament même pas. En effet, selon des estimations, le taux de non-recours peut atteindre 30 %, l’écart jusqu’au seuil formel du besoin d’aide étant le facteur le plus déterminant pour un non-recours. Conséquence : les personnes dont le revenu se situe juste au-dessous du seuil qui leur donne droit à l’aide sociale présentent donc la plus grande probabilité de ne pas chercher à en bénéficier. C’est surtout lors de l’entrée dans la vie active, concrètement entre 26 et 35 ans, qu’il existe un risque important de non-recours à l’aide sociale. À cela s’ajoute le fait que le statut de séjour est également en corrélation avec la probabilité de non-recours. Vivre sans passeport suisse entraîne également un désavantage dans ce domaine⁴⁰.

A-19: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Rufi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: Kapitel 2.3, Abschnitt 1, Seite 12, nach Abschnitt 1 einfügen

Ziel: Abschnitt hinzufügen

Menschen, die auf Grund psychischer und physischer Krankheiten keiner Erwerbsarbeit oder einer Ausbildung nachgehen können, sind auf staatliche Finanzierungsleistungen angewiesen. 2022 bezogen rund 453 000 Personen Leistungen der Invalidenversicherung (IV). Anspruch auf IV-Rente besteht nur, wenn die

³⁹ Motion ayant valeur de directive du groupe PS-JS du Grand Conseil bernois du 6 mars 2023, intervention no : 016-2023 (<https://www.rrg-service.apps.be.ch/api/gr/documents/document/e9f86533eeb449c082ef21dac8b30fea-332/40/RRB-05.07.2023-de.pdf>)

⁴⁰ Hümbelin et al. 2023, [ici](#).

Erwerbseinbusse mind. 40% beträgt. Verdient jemand also jährlich 50'000 Franken, krankheitsbedingt jedoch nur noch 35'000 CHF, so besteht kein Anspruch auf IV-Rente, obwohl die 2'900 CHF pro Monat knapp noch zum Leben reichen (gerade, wenn man eine Familie zu ernähren hat). Besonders junge Menschen bekommen nur wenig IV-Rente, da die Berechnung vom durchschnittlichen Jahreseinkommen seit dem 20. Altersjahr abhängt. Wie viel also bereits in die AHV / IV einbezahlt wurde, bestimmt den Anspruch auf die IV mit. Deshalb ist die EL-Bezugsquote bei IV-Renten-Bezieher:innen rund 4-mal so hoch, wie der AHV-Bezieher:innen. Mit der letzten EL-Reform wurde das Einkommen von dem:der Ehepartner:in stärker miteinbezogen und die Leistungen für Kinder bis 11 Jahre wurden gekürzt, was für Familien massive Folgen hat.

Satte 51% aller IV-Renten-Bezieher:innen beziehen auf Grund psychischer Krankheiten IV-Rente. Bei psychischen Krankheiten den Invaliditätsgrad zu berechnen, ist fast unmöglich, weil es oft nicht sichtbare Krankheiten sind, so besteht eine gewisse Willkür.

Hinzu kommt, dass die IV-Rente erst ein Jahr nach Erwerbslosigkeit ausbezahlt wird. Ohne Taggeldversicherung lebt man, je nach Arbeitsunfähigkeit, ein Jahr ohne Einnahmen und rutscht in die Sozialhilfe ab. Die Renten werden zwar rückwirkend ausbezahlt, trotzdem müssen viele Menschen in dieser Zeit erst ihr Vermögen aufbrauchen.

Die Invalidenrente ist keineswegs sozial verträglich, im Gegenteil: Die IV reicht nicht zum Leben. Die Fristen bis zum Erhalt der Rente dauern viel zu lange und die Gefahr, in die Sozialhilfe abzurutschen, ist viel zu gross. Das muss sich dringend ändern.

*Begründung: Dieser Antrag will, dass ein Abschnitt hinzugefügt wird, der sich mit der Invalidenrente beschäftigt. Schliesslich wird die Invalidenrente in diesem Papier gar nicht thematisiert, obwohl es das muss: Das Sozialversicherungssystem ist äusserst ungerecht, die Hürden bis zum Bezug der Gelder und die tatsächlichen Beträge reichen oftmals nicht zum Leben. Im Papier wird das Problem aber in erster Linie nicht beim System, sondern bei der Nichtbezugsquote gesucht. Bereits der Namen „Invaliden“-Rente stellt die gesellschaftliche Anerkennung gegenüber den Bezieher*innen klar – sie scheint nicht zu existieren. Mit der Ergänzung um die vorgeschlagenen Abschnitte wollen wir dieses Problem und die Auswirkungen auf die Lebensrealitäten doch einiger Menschen in diesem Land wenigstens teilweise beleuchten. Wir wollen Menschen, welche reell von Armut betroffen sind, eben weil das System sie zu Armutsbetroffenen macht, Sichtbarkeit geben – Unser Antrag ergänzt das.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter modifié.

Motif : la Présidence partage l'avis selon lequel l'AI n'a pas été suffisamment prise en compte jusqu'à présent. Cependant, l'ensemble du texte est trop détaillé et ne correspond pas à l'altitude de vol de ce papier. C'est pourquoi nous proposons d'accepter ce passage complété après modification :

« Les personnes qui ne peuvent pas exercer une activité professionnelle ou suivre une formation en raison d'une maladie psychique ou physique sont tributaires des prestations financières de l'État. En 2022, environ 453 000 personnes percevaient des prestations de l'assurance-invalidité (AI). Les jeunes en particulier ne reçoivent que peu de prestations de rente AI, car le calcul dépend du revenu annuel moyen depuis l'âge de 20 ans. C'est le montant déjà versé à l'AVS/AI qui détermine donc en partie le droit à l'AI. Voilà pourquoi le taux de bénéficiaires de PC est environ 4 fois plus élevé chez les bénéficiaires d'une rente AI que chez les bénéficiaires d'une rente AVS. »

A-20: Virginia Köpfler, Manuela Honegger, Anne-Sophie Keller, Laurie Willommet, Vanessa Bieri, Moana Mika, Barbara Keller

Antrag: Kapitel 2.3, Absatz 3, S. 10: "Nebst der Arbeit..."

Ziel : Vor dem Absatz "Nebst der Arbeit..." den Abschnitt hinzufügen : " Mit dem Eintritt ins Berufsleben spielt die Berufswahl, in Bezug auf das Armutsrisiko für Frauen, eine ausschlaggebende Rolle. Obwohl Frauen mit akademischen Abschlüssen vermehrt Berufe auch in der Tech-Branche wählen, hat sich bei der Mehrheit der Frauen in der Berufswahl seit 30 Jahren nichts verändert. Sie wählen nach wie vor Berufe wie Primarlehrerin, medizinische Praxisassistentin, Arztgehilfin, Apothekenhelferin, Krankenschwester und Coiffeuse². Die Löhne dieser Berufe, höchst systemrelevanten Berufe, sind bekanntlich niedrig."

Begründung: Die Berufswahl von Frauen im Niedriglohnsektor steigert das Risiko beim ersten Kind, bei den steigenden Lebensunterhaltungskosten, sowie eventuell bei einer Scheidung, das Armutsrisiko zu erhöhen. Eine effektive Gleichstellungspolitik und die Förderung einer ausgebauten Berufsorientierung, auch mit dem Aspekt des Einkommens spezifisch für Frauen, sind wichtige Beiträge im Kampf gegen die Armut und gehören zu einer inklusiven Armutspolitik dazu.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

En plus du travail rémunéré, le travail de « care » non rémunéré peut lui aussi jouer un rôle central dans cette phase de la vie. Il pousse notamment les femmes à rester à l'écart du marché du travail, voire à quitter complètement la vie active. Or, ce sont précisément ces coupures dans la carrière professionnelle qui jouent un rôle fondamental dans la sécurité financière. Dans le système actuel, le travail à temps partiel a des conséquences douloureuses sur le montant de la rente.

2.3.1 Nos propositions

- Nous exigeons des salaires équitables, suffisants pour vivre. Travailler doit être rémunérateur, procurer un avantage pécuniaire — plus une seule personne active ne doit vivre comme un « working poor ». Pour cela, il faut notamment des salaires minimums

généralisés ainsi que davantage de conventions collectives de travail et une forte protection des salaires dans le cadre d'une ouverture (en)vers l'UE. En outre, toute personne ayant suivi avec succès un apprentissage doit gagner au moins 5000 francs – (les jeunes doivent déjà pouvoir avoir les moyens de vivre et de se loger en toute indépendance financière).

A-21: Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Ruffi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)

Antrag zu Forderung: z.B. zu Kapitel 2.2, Abschnitt 1, Seite 9

Ziel: z.B. streichen, umformulieren, ergänzen

- Wir fordern faire Löhne, die zum Leben reichen. Arbeit muss sich lohnen – es darf keine einzige erwerbstätige Person mehr als Working Poor leben müssen. Dazu braucht es insbesondere flächendeckende Mindestlöhne sowie mehr Gesamtarbeitsverträge und einen starken Lohnschutz im Zuge einer Öffnung gegenüber der EU. Zudem soll, **wer eine Lehre absolviert, mindestens 1'000 CHF** und wer eine Lehre absolviert hat 5'000 CHF verdienen, ~~wer eine Lehre absolviert hat~~ – bereits junge Menschen müssen es sich leisten können, eigenständig zu wohnen und zu leben.

Begründung: Die Ausbildungszeit wird schlecht entlohnt, obwohl Unternehmen/Ausbildungsstätten in den meisten Fällen finanziell von den jungen Arbeitskräften profitieren. 1'000 Franken reichen nicht zum Leben, trotzdem sind die Löhne in vielen Branchen im ersten Lehrjahr noch tiefer angesetzt. Am letzten SP-Parteitag wurde eine Resolution mit der Forderung eines Mindestlohns von 1'000 Franken verabschiedet, entsprechend würde diese Forderung auch in dieses Papier passen.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter.

A-22: Virginia Köpfler, Manuela Honegger, Anne-Sophie Keller, Laurie Willommet, Vanessa Bieri, Moana Mika, Barbara Keller

Antrag zur Forderung: Kapitel 2.3.1, S. 10: “Wir fordern faire Löhne, die zum Leben reichen...”

Ziel: Ergänzen mit “Im Speziellen fordern wir existenzsichernde und würdige Löhne in „typischen Frauenberufen“ und eine klare Aufwertung der Berufe im Gesundheits- und Sozialwesen.”

Begründung: Der strukturellen Abwertung von Frauenberufen, nicht nur symbolisch sondern auch finanziell und bezüglich der Arbeitsbedingungen im Sozial- und Gesundheitswesen, muss entgegengewirkt werden, damit die Armut, die in der Schweiz klar auch ein weibliches Gesicht hat, beseitigt werden kann. Dafür braucht es spezifische politische Massnahmen und eine gestärkte Gleichstellungspolitik, die sich national auch gegen Frauenarmut einsetzt.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : rejeter.

Motif : nous demandons des salaires équitables dans toutes les professions – faire référence ici spécifiquement aux professions féminines ne serait donc pas pertinent. Avec l'acceptation de la proposition figurant plus haut, les professions féminines sont en outre déjà explicitement mentionnées.

- Nous demandons des réformes des paliers de progression de l'impôt cantonal sur le revenu dans le but d'augmenter sensiblement la charge fiscale des personnes disposant d'un haut revenu et de la réduire pour celles dont le revenu est faible ou moyen. L'application de taux d'imposition maximaux plus élevés doit permettre de responsabiliser la mince couche qui, contrairement au reste de la population, profite de manière disproportionnée des conditions-cadres et de la force économique de la Suisse. Après que les hauts revenus ont été privilégiés pendant des décennies, il est temps d'exiger de la solidarité et de les faire contribuer davantage au financement des charges publiques.

A-23: Sarah Wyss, Romano Zaugg, Sandra Eichenberger, Fabio Casertano, Sophie La-ville, SP Basel-Stadt

Antrag zu Forderung: 2.3.1, Seite 12, 2. Punkt

Ziel: ergänzen

Der Steuerwettbewerb zwischen den Gemeinden und Kantonen gilt es zu reduzieren.

Begründung: Der interkantonale Steuerwettbewerb – auch bei Einkommenssteuer – schadet der Wirtschaft.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : rejeter.

Motif : il n'est pas expliqué en quoi la concurrence fiscale est liée à la lutte contre la pauvreté ; en outre, les proposant-es ont renoncé à expliquer pourquoi cette revendication devrait être complétée. Telle que celle-ci figure actuellement dans le document, il ne semble pas utile d'ajouter cette phrase isolée – d'autant plus qu'aucune référence n'est faite à d'autres passages du texte du papier de position.

- L'assurance-chômage (AC) doit empêcher que le chômage ne mène à la pauvreté et veiller à favoriser une réinsertion rapide et durable dans le monde du travail. Il faut éviter autant que possible les arrivées en fin de droits à l'AC en augmentant le montant des indemnités journalières, en prolongeant le délai-cadre d'indemnisation et en proposant des programmes d'occupation, des gains intermédiaires et des offres de formation continue mieux développés et plus efficaces.
- Les offres de formation continue ou de reconversion professionnelle certifiant jouent un rôle important dans la prévention de la pauvreté laborieuse et la lutte contre celle-ci. Le problème : en Suisse, il n'y a guère de possibilités pour les personnes sans porte-monnaie bien garni d'envisager une solide reconversion professionnelle. La loi

fédérale sur la formation continue renvoie très largement la responsabilité aux personnes concernées, l'Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études (« concordat sur les bourses d'études ») ne parvient pas à mettre à disposition des bourses raisonnables. De plus, les personnes sans diplôme de fin d'apprentissage ne sont souvent pas admises aux formations continues. Nous demandons l'introduction de bourses fédérales pour les formations continues professionnelles – qui peuvent être recherchées indépendamment du diplôme le plus élevé obtenu. Il faut allouer davantage de fonds aux bourses d'études et faciliter l'accès à celles-ci. Le montant de ces bourses doit également être suffisant pour permettre aux étudiant-es de vivre. En outre, la formation continue des personnes qui bénéficient déjà de l'aide sociale doit être abordée de manière plus offensive et un soutien proactif doit ici être offert. L'ORP doit lui aussi être en mesure de rendre possibles les reconversions professionnelles.

A-24: Sarah Wyss, Romano Zaugg, Sandra Eichenberger, Fabio Casertano, Sophie La-ville, Till Berchtold, SP Basel-Stadt

Antrag zu Forderung: 2.3.1, Seite 13, 4. Punkt

Ziel: Ersetzen

Wir fordern die Einführung von ~~Bundesstipendien~~ STIPENDIEN für berufliche Weiterbildungen

Begründung: *Es ist im Interesse aller, dass alle Einwohner:innen – unabhängig davon in welchem Kanton sie wohnen – von Stipendien profitieren können. Der Flickenteppich schadet. Dennoch soll darauf verzichtet werden bereits hier Bundesstipendien zu verlangen. Die Kantone sind finanziell zuständig für die Stipendien und sollen auch weiterhin für deren Finanzierung grundsätzlich aufkommen. Es ist aber durchaus denkbar, dass der Bund Vorgaben macht für die Kantone, damit diese sich nicht aus der Verantwortung stehlen.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *accepter.*

A-25: Virginia Köpfl, Manuela Honegger, Anne-Sophie Keller, Laurie Willommet, Vanessa Bieri, Moana Mika, Barbara Keller, Yvonne Apiyo Brändle-Amolo und Mohammed Abdulahi

Ziel: *Ergänzen mit einer zusätzlichen Forderung: "Muslimische, jüdische, Schwarze Menschen, Romnja, Sintizze, enische Menschen, Menschen aus der Balkanregion,... erleben auf Grund von rassistischen Zuschreibungen Abwertung, Ausschlüsse, Erniedrigung, Entmenschlichung. Diskriminierung, als Rassismuserfahrung erhöht auch das*

Armutrisiko⁴¹, denn ein Sechstel der Erwachsenen erlebt in der Schweiz Rassismus[3]. Rassismuserfahrungen verringern die beruflichen Chancen sowie die soziale Mobilität. Zudem erleben rassifizierte Menschen die Abwertung ihrer Fähigkeiten und Kompetenzen, in der Folge führt das oft zu Lohndiskriminierung.”

Begründung: Armut ist ein intersektionales Phänomen. Die soziale Ungerechtigkeit ist in der Schweiz gekoppelt an den Ausschluss von gleichen Möglichkeiten, basierend auf Sexismus- oder Rassismuserfahrung. Gerade bei jungen Erwachsenen ist Rassismuserfahrung präsent. Als Risikofaktor müssen wir die Rassismuserfahrung miteinbeziehen. Armut zu bekämpfen bedeutet auch, Diskriminierungen zu bekämpfen.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter modifié.

Motif : *ce n'est pas une revendication, c'est une affirmation. Par conséquent, accepter modifié comme suit :*

« Le racisme n'a sa place nulle part – au travail non plus, on ne doit pas faire de discrimination en raison de l'origine, de l'ethnie, de la croyance ou de toute autre forme d'appartenance à une minorité. Les expériences de racisme réduisent les chances professionnelles ainsi que la mobilité sociale. De plus, les personnes racisées voient leurs capacités et leurs compétences dévalorisées, ce qui entraîne souvent une discrimination salariale par la suite. »

- Une assurance générale du revenu (AGR) doit assurer de manière appropriée toutes les personnes vivant en Suisse contre les pertes de revenu à l'âge adulte. Cela vaut notamment pour les salarié-es, les indépendant-es, les personnes sans activité lucrative en phase de transition ou les personnes qui perdent leur revenu en raison d'une maladie, sans oublier les personnes en situation de handicap. Les prestations doivent être payées par l'intermédiaire de l'AGR, indépendamment de la cause qui provoque la perte de revenu⁴².
- La sortie de l'endettement doit être facilitée. Les ménages endettés de longue date doivent 57 à 68 % de leurs dettes à l'État. Les personnes endettées ne parviennent guère à rembourser leurs arriérés, car des intérêts élevés s'ajoutent au montant initialement dû et d'autres dettes s'accumulent. Pendant ce temps, les instituts de crédit tirent profit des prêts. Nous demandons donc une stratégie de désendettement social applicable à l'ensemble des cantons. Il s'agit notamment d'une réduction de la dette qui permette aux personnes concernées et à leurs familles de prendre un nouveau départ. En outre, les impôts courants doivent être inclus dans le minimum vital et le minimum vital doit être exonéré d'impôts.
- Les mailles du filet social doivent être plus serrées. De même, il faut enfin trouver des moyens de mettre fin au non-recours aux prestations - malgré un droit fondé. Les

⁴¹ SFM Studies #81d Leonie Mugglin, Denise Efonayi, Didier Ruedin und Gianni D'Amato (2022) Grundlagensstudie zu strukturellem Rassismus in der Schweiz

⁴² Voir aussi Gurny/Ringger 2022 : Für Alle und für alle Fälle

réductions de primes et les prestations complémentaires (tant à l'AVS qu'à l'AI) doivent être versées aux bénéficiaires légitimes de manière proactive. L'aide sociale doit elle aussi être davantage forfaitisée et automatisée, sans que l'on renonce pour autant à l'offre nécessaire de prestations de conseil et d'encadrement individuelles. Personne ne doit avoir à vivre avec moins d'argent à cause d'obstacles administratifs. De même, le montant des prestations en cas de besoin (sous condition de ressources) ne doit pas dépendre du statut de séjour. En outre, l'aide sociale doit garantir le minimum vital et être augmentée à cette fin. Des augmentations des PC et des rentes AI sont également indiquées.

A-26: *Mirjam Hostetmann (JUSO), Nicola Siegrist (JUSO), Rosalina Müller (JUSO), Anna Miotto (JUSO), Léonie Schubiger (JUSO), Clara Bonk (JUSO), Mayra Faccio (JUSO), Mélanie Rufi (JUSO), Elena Kasper (JUSO)*

Antrag zu Forderung: *Kapitel 2.3.1, S. 14*

Ziel: *vor „die Mieten und Krankenkassenprämien“ einen Punkt hinzufügen*

- **Die Einführung einer obligatorischen Krankentaggeldversicherung und die Aufhebung der einjährigen Wartefrist bis zum Erhalt der IV-Rente.**

Begründung: *Das gesamte Sozialversicherungssystem müsste dringend reformiert werden. Der Zustand, dass Menschen in die Sozialhilfe abfallen und in die Armut gedrängt werden, weil eine einjährige Wartefrist bis zum Erhalt der Gelder gilt, ist unhaltbar. Junge und arme IV-Bezieher*innen bleiben in diesem unsozialen System mit solch grossen Maschen auf der Strecke. Deshalb wollen wir als Forderung ergänzen, dass eine obligatorische Krankentaggeldversicherung und die Aufhebung der einjährigen Wartefrist aufgehoben wird.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *accepter modifié.*

« Nous demandons l'introduction d'une assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie ainsi que la suppression du délai de carence d'un an avant l'obtention d'une rente AI. »

A-27: *Virginia Köpfler, Manuela Honegger, Anne-Sophie Keller, Laurie Willommet, Vanessa Bieri, Moana Mika, Barbara Keller*

Antrag zur Forderung: **Kapitel 2.3.1, Abschnitt 4, S. 11,** *“Zudem muss die Sozialhilfe existenzsichernd sein und zu diesem Zwecke erhöht werden.”*

Ziel: *Den Satz “Zudem muss die Sozialhilfe existenzsichernd sein und zu diesem Zwecke erhöht werden.” ersetzen mit “Zudem muss die Sozialhilfe existenzsichernd, einheitlich und zwingend für alle Kantone sein und zu diesem Zweck substantiell erhöht werden”*

Begründung: Die Sozialhilfe mit ihren föderalen und kommunalen Unterschieden verschärft institutionell die kantonale Ungleichbehandlung von armutsbetroffenen Menschen und Menschen mit einem Armutsrisiko. Je nach Wohnort fällt man in der Schweiz eher in die Armut oder nicht. Dies ist eine Schande und ist in einem modernen Staat, wie der Schweiz, untragbar. Die Ungleichbehandlung von Menschen mit oder ohne Migrationserfahrung in der Sozialhilfe gehört abgeschafft und die Nothilfe in eine reguläre Sozialhilfe umgewandelt.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : accepter modifié.

« En outre, l'aide sociale doit garantir le minimum vital et être augmentée à cette fin. Parallèlement, elle doit être versée de manière uniforme dans tous les cantons, sans qu'il soit possible de se baser sur le minimum actuellement en vigueur dans les cantons. L'aide sociale doit être augmentée de manière générale, afin de pouvoir couvrir les besoins fondamentaux des personnes dans tous les contextes de vie en Suisse. Le rehaussement du montant de cette prestation d'aide doit s'appliquer à l'ensemble des cantons. »

- Ce sont les loyers et les primes d'assurance-maladie qui creusent le plus gros trou dans le budget des ménages. Ces charges fixes (dépenses courantes) doivent être réduites. Cela passe par des réductions de primes et un plafonnement des loyers, des contrôles périodiques des loyers ainsi qu'un renforcement de la construction de logements d'utilité publique.
- Le travail de « care » doit être rémunéré et formateur de rente. La pauvreté dans la vie professionnelle s'accroît avec l'âge : le travail doit être générateur de rentes, qu'il soit effectué dans une entreprise ou sous la forme de soins prodigués aux proches et aux enfants.

A-28: Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant:innen, Max Kranich, SP Queer, Clara Bonk, JU-SO, Virginia Köpfl, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Mig-rant:innen, Mohamed Abdoullahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Migrant:innen, Grazia Tredanari, SP Migrant:innen, Annelise da Silva Canavarro, SP Migrant:innen

Antrag zu Forderung: 2.3.1 - Seite 13

Ziel: Drei zusätzliche Forderungen ergänzen

→ Sozialhilfe darf nicht mit dem Aufenthaltsstatus verknüpft werden. Der Bezug von Sozialhilfe darf in keinem Fall zu Nachteilen im Aufenthaltsrecht und bei den Einbürgerungschancen führen. Vielmehr bildet ein gesichertes Aufenthaltsrecht und eine rasche einfache Einbürgerung der Schlüssel für die Armutsbekämpfung in der Migrationsbevölkerung.

→ Armut muss bekämpft werden, ohne die Betroffenen zu stigmatisieren. Die Beschäftigungschancen von Migrant:innen müssen erhöht und jede Form von Diskriminierung auch auf dem Arbeits- und Mietmarkt rechtlich untersagt und der Zugang zum

Rechtsweg eröffnet werden.

→ Die soziale Integration von Migrant:innen und Personen mit Migrationshintergrund ist entscheidend, um deren Armutsrisiko zu vermindern. Zur Verringerung sozialer Ausgrenzung sind Initiativen erforderlich, die die Interaktion und Integration zwischen Migrant:innen und der einheimischen Bevölkerung fördern. Dies kann durch gemeindefaszierte Aktivitäten, Mentoringprogramme und inklusive Veranstaltungen erreicht werden, die ein Gefühl der Zugehörigkeit und gleichberechtigten Teilhabe in der Gesellschaft fördern. Diese Massnahmen tragen dazu bei, den sozialen Zusammenhalt zu stärken und die Integration in den Arbeitsmarkt und das Bildungssystem zu erleichtern.

Begründung: *Migrant:innen und Personen mit Migrationshintergrund sind auf Sozialhilfe und soziale Integration angewiesen.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *accepter modifié.*

Motif : *nous proposons d'en faire une revendication unique ou de l'intégrer dans des revendications existantes (par exemple dans le point sur l'aide sociale et le statut de séjour).*

2.4 L'âge de la retraite

En Suisse, 300 000 personnes retraitées vivent à la limite de la pauvreté — 46 000 d'entre elles sont dans une situation de pauvreté sans issue⁴³. Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté des personnes retraitées, car elles effectuent la majeure partie du travail de « care » non rémunéré et peuvent donc mettre de côté moins d'argent pour la retraite. Aujourd'hui encore, elles perçoivent une rente inférieure d'environ un tiers à celle des hommes. Une femme sur quatre ne reçoit, à l'âge de la retraite, que des prestations de l'AVS, et cela pour une rente AVS moyenne de 1800 francs par mois⁴⁴. Il n'est donc pas surprenant que deux tiers des 219 900 personnes qui, en Suisse, reçoivent des prestations complémentaires à l'AVS soient des femmes⁴⁵. D'une manière générale, les retraites en Suisse ne permettent pas à tout le monde de vivre : en moyenne, une personne sur dix qui part à la retraite perçoit des prestations complémentaires.

En plus des dépenses fixes telles que le loyer, les primes d'assurance-maladie et les achats alimentaires, les personnes âgées doivent souvent faire face aux coûts des soins. Ceux-ci peuvent également engloutir une part importante du budget du ménage et contribuer à la précarité à long terme.

Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI doivent faire l'objet d'une demande auprès des autorités. Diverses études montrent que les personnes qui auraient droit à des prestations complémentaires n'en bénéficient pas toutes. La ZHAW (« *Zürcher Hochschule für*

⁴³ Source : [Moniteur de l'âge Pro Senectute](#)

⁴⁴ Sécurité sociale CHSS, [ici](#).

⁴⁵ Source : [Office fédéral de la statistique](#)

Angewandte Wissenschaften »/Haute école des sciences appliquées de Zurich) arrive à un taux de non-recours de 15,75 % — d'autres rapports de recherche estiment que ce chiffre pourrait même aller jusqu'à 30 % ; une valeur comparable au taux de non-recours à l'aide sociale⁴⁶. Avec l'estimation la plus prudente, cela correspond à environ 230 000 personnes de plus de 65 ans qui ne perçoivent pas de prestations complémentaires alors qu'elles y auraient droit. Là encore, les femmes sont touchées de manière disproportionnée : selon une extrapolation, une femme retraitée sur cinq aurait droit à des PC, mais ne les perçoit pas. Chez les hommes retraités, c'est une personne sur dix. Les raisons principales en sont la peur des conséquences sociales, comme la honte, la peur d'être expulsé-e du pays pour les personnes issues de l'immigration, ou tout simplement l'ignorance de l'existence même du droit aux prestations complémentaires.

2.4.1 Nos propositions

- Les rentes AVS doivent être augmentées de manière substantielle. On pourrait par exemple commencer par introduire une 13^e rente AVS. En outre, il faut mieux indemniser le travail de « *care* » non rémunéré. Pour ce faire, nous demandons une augmentation des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance.
- Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI doivent être versées en fonction des besoins, non seulement en théorie, mais aussi en pratique, et les personnes concernées doivent être informées de leur droit de manière proactive.
- Le problème de la pauvreté des femmes âgées doit être abordé. Pour cela, il faut des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance plus élevées, tant dans le premier pilier que dans le deuxième pilier, et un « *splitting* » dans le deuxième pilier.
- Le taux de chômage est au-dessus de la moyenne chez les plus de 60 ans. Si les travailleurs-euses âgé-es perdent leur emploi peu avant la retraite, ils/elles peuvent demander des prestations transitoires. Les chiffres montrent toutefois que l'accès à celles-ci est trop restrictif. Nous devons par principe empêcher les travailleur-euses d'un certain âge de perdre leur emploi avant la retraite. Si cela se produit malgré tout, l'accès à la rente transitoire doit être amélioré, afin d'éviter que leur perte d'emploi à ce stade de leur vie ne se transforme en piège (cercle vicieux) de la pauvreté.
- Pour le soutien nécessaire, qui devient particulièrement important lorsque les besoins augmentent avec l'âge, il faut une offre de soutien généralisée et accessible à tou-tes (entre autres aussi financièrement). Cela concerne les soins, mais aussi l'accompagnement, qui n'est pas encore suffisamment réglementé à ce jour.

2.5 En fin de vie : transmettre son patrimoine dans un esprit de solidarité

Les héritages jouent un rôle central dans la répartition des richesses. 1 franc de fortune sur 2 est hérité. En Suisse, les héritiers-ères ont en moyenne 63 ans⁴⁷. Le fait d'hériter ou non, et

⁴⁶ ZHAW/Pro Senectute, [ici](#).

⁴⁷ Meuli/Knöpfel (2021)

dans quelle mesure, ne fait pas que modifier les opportunités de vie de chacune ou de chacun. Cela a également un impact important sur notre société et notre démocratie. Nous sommes actuellement « au milieu » d'une grande vague d'héritages. La somme qui est transmise via les legs chaque année en Suisse est en constante augmentation depuis 2012. En 2020, 95 milliards de francs ont été légués, soit plus que la totalité des dépenses de la Confédération et environ le double des dépenses annuelles de l'AVS⁴⁸. Et cette tendance ne fait que s'amorcer : en raison de leur grand nombre et de leur richesse, les baby-boomers devraient encore renforcer considérablement l'importance des héritages pour l'économie.

Malgré les montants records des successions, les impôts à acquitter ne sont toutefois pas plus élevés. C'est là une conséquence directe de la suppression des impôts cantonaux sur les successions à des fins de concurrence fiscale. Avec l'énorme redistribution des richesses de ces dernières années, les rapports sociaux existants, en Suisse, se reproduisent donc eux aussi. Hériter n'est pas injuste en soi ; l'injustice réside dans l'ampleur et les conséquences de l'héritage. Ainsi, hériter constitue une quadruple violation des principes fondamentaux d'une société libérale et démocratique : c'est une violation de l'égalité des chances (celui ou celle qui reçoit le plus a de meilleures chances dans la vie) ; une violation du principe du mérite (en règle générale, on ne doit rien faire pour hériter) ; une violation du principe d'égalité démocratique (celui ou celle qui est fortuné-e est plus écouté-e dans les univers de la politique, de la société et de la culture) ; et une violation du principe fondamental de la redistribution : à savoir que les épaules fortes — par exemple pour l'impôt sur le revenu — doivent aussi supporter davantage.

D'un point de vue économique, une approche équitable de l'héritage est donc le levier le plus puissant pour minimiser les inégalités observables en Suisse. La question se pose donc de savoir comment régler les successions équitablement. À cet égard, l'impôt sur les successions peut se révéler un instrument utile.

2.5.1 Nos propositions

- Nous demandons l'introduction d'un nouvel impôt fédéral sur les successions. Nous voulons nous appuyer sur les demandes d'initiatives précédentes. En 2015, un impôt sur les successions a déjà fait l'objet d'une votation (rejet par 71 % des voix). L'initiative de la JS Suisse sur l'impôt sur les successions, dite « initiative pour l'avenir », porte précisément sur ce thème⁴⁹. Les recettes de ce nouvel impôt fédéral doivent être affectées à une lutte socialement équitable contre la crise climatique, par exemple sous la forme d'investissements dans les énergies renouvelables, les transports publics et une transformation écologiquement durable de l'industrie. Nous soutenons cette demande d'initiative. Le seuil de cet impôt peut se situer entre 10 et 50 millions de francs d'héritage, et la progression de l'impôt peut aussi être abrupte.

⁴⁸ Voir l'étude de Marius Brühlhart, Erbschaften in der Schweiz : Entwicklung seit 1911 und Bedeutung für die Steuern, 2019, [ici](#). À ce sujet, voir aussi l'interview, [ici](#).

⁴⁹ <https://initiative-pour-lavenir.ch/>

-
- Les dettes ne doivent pas être héréditaires. Les fonds d'aide sociale perçus par une personne décédée ne doivent pas être remboursés par la communauté héréditaire, et les descendant-es ne doivent pas avoir à répondre des éventuelles dettes de la personne décédée.

3. CONCLUSIONS

En Suisse, la pauvreté est depuis longtemps présente dans une large partie de la société. Au cours du cycle de vie, trois éléments clés apparaissent comme les principaux responsables de la perpétuation de la pauvreté à travers les générations et donc de la consolidation de l'injustice distributive. *Premièrement*, il faut que tou-tes les enfants aient les mêmes chances et possibilités dès le début de leur vie ; *deuxièmement*, il est urgent de trouver un moyen de faire entrer dans le système les jusqu'à 30 % de non-bénéficiaires de prestations sociales et, *troisièmement*, nous voulons briser la structure patrimoniale qui se pérennise via les héritages.

Nous demandons donc un développement massif des structures d'accueil extrafamiliales ainsi que des offres de formation. Il convient de s'assurer explicitement que les enfants qui doivent grandir dans une situation financière précaire puissent eux/elles aussi en profiter. De plus, nous avons besoin de prestations complémentaires pour les familles. En effet, c'est dès le plus jeune âge que sont tracés (à l'avance) les chemins que les enfants emprunteront plus tard. À long terme, cela nécessite une redistribution radicale du travail, des revenus et de la fortune. D'ici là, nous misons sur un développement conséquent du service public, afin que les chances de départ dans la vie soient les mêmes pour toutes les personnes en Suisse.

A-29: Virginia Köpfler, Manuela Honegger, Anne-Sophie Keller, Laurie Willommet, Vanessa Bieri, Moana Mika, Barbara Keller, Yvonne Apiyo Brändle-Amolo und Mohammed Abdulahi

Ziel: Den Abschnitt 1 und 2 "Armut ist in der Schweiz...Schweiz gleich sind" ersetzen mit: "Kein Mensch soll in der Schweiz das Risiko tragen wegen seiner Herkunft, seines Geschlechts oder körperlicher oder mentaler Beeinträchtigungen von Armut betroffen zu sein. Wir müssen feststellen, dass Armut in der Schweiz längst in der breiten Gesellschaft angekommen ist. Im Laufe des Lebenszyklus zeigen sich drei Schlüsselemente, die für den Verbleib von Armut über Generationen hinweg, und somit für die Zementierung der Verteilungsungerechtigkeit, sich hauptsächlich verantwortlich zeichnen. Erstens braucht es direkt beim Start ins Leben gleiche Chancen und Möglichkeiten für alle Kinder. Zweitens muss dringend ein Weg gefunden werden, um die bis zu 30 Prozent Nichtbezieher:innen von Sozialleistungen ins System zu holen und drittens wollen wir die sich starren Vermögensstruktur durch Erbschaften aufbrechen.

Wir fordern deshalb eine Aufwertung der Berufe im Sozial-, Gesundheits- und Sorgearbeitssektor. Wir fordern einen massiven Ausbau der familienergänzend Betreuungsstrukturen sowie der Bildungsangebote, insbesondere für Kinder, die in finanziell pre-

kärer Lage aufwachsen müssen. Zudem brauchen wir Ergänzungsleistungen für Familien. Wir benötigen ebenfalls eine inklusive Armutspolitik, die auch die strukturellen Elemente von Sexismus und Rassismus bekämpft. Denn bereits von klein auf werden die Pfade vorgezeichnet, welche die Kinder später einschlagen werden. Längerfristig bedarf es dazu einer radikalen Umverteilung von Arbeit, Einkommen und Vermögen. Bis dahin setzen wir auf einen konsequenten Ausbau des Service Public, damit die Chancen beim Start ins Leben für alle Menschen in der Schweiz gleich sind.”

Begründung: Der intersektionale Ansatz in der Analyse der Armut in der Schweiz muss auch im Fazit hervorgehoben werden. Als Sozialdemokratin weiss ich, dass nicht alle Menschen gleich von Armut betroffen sind. Herkunft und Geschlecht spielen neben der Klassenzugehörigkeit eine massgebliche Rolle.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *accepter modifié.*

Motif : *le texte proposé comprend principalement des adaptations linguistiques. Il est renoncé à la reprise de ces propositions. Nous reprenons toutefois la référence à l'introduction plus nuancée de cette section :*

« En Suisse, personne ne doit courir le risque d'être touché-e par la pauvreté en raison de son origine, de son genre ou de sa situation de handicap. Dans notre pays, la pauvreté est (...) »

En amont de la deuxième vis de réglage se trouvent les salaires : ils sont trop bas. Il faut introduire des salaires minimaux interprofessionnels. Le but est ici de garantir que la population laborieuse ne pourra pas tomber dans la pauvreté. Mais nous voulons aussi pouvoir acquérir peu à peu la certitude que les filets de sécurité sociale qui existent en Suisse sont utilisés par tou-tes les personnes qui ont le droit d'en bénéficier et qu'elles y recourent lorsque, par exemple, leur salaire ne suffit pas. Le taux de non-recours à l'aide sociale et aux prestations complémentaires est de 30 %, ce qui est inacceptable. Dans un premier temps, il s'agit d'instaurer une obligation d'information à l'échelle nationale pour les personnes potentiellement concernées ; dans un deuxième temps, il faut introduire un automatisme, afin que de telles prestations soient versées de manière proactive et en fonction des besoins et qu'elles ne doivent pas faire l'objet d'une demande spécifique via une procédure fastidieuse et administrativement complexe. Le paiement en fonction des besoins et non sur demande permet également de contourner un obstacle important à l'obtention de ces prestations : la honte de devoir s'annoncer pour en bénéficier. En outre, le plafonnement des loyers, l'augmentation du nombre de logements d'utilité publique et l'allègement des primes doivent permettre d'éviter que les recettes ne soient immédiatement englouties par les charges fixes (dépenses courantes) faramineuses. Il en va de même pour la période de la retraite : une AVS plus forte permettra d'augmenter les rentes, en particulier pour celles et ceux qui en ont le plus cruellement besoin. En effet, ils/elles doivent eux/elles aussi payer leur loyer et leurs primes d'assurance-maladie et acheter de quoi se nourrir.

Le dernier élément du cycle de vie que nous visons est une répartition plus équitable des héritages. En Suisse, aucun-e enfant ne doit être contraint-e de renoncer à une bonne formation faute de moyens financiers du côté de ses parents, aucun enfant ne doit se sentir exclu-e parmi les enfants de son âge. Pour développer ces offres et les proposer à moindre coût, il faut de l'argent. Un impôt sur les successions pourrait donc faire progresser efficacement la redistribution des richesses et permettre de faire en sorte que tou-tes les enfants de Suisse puissent bénéficier des mêmes possibilités pour démarrer dans la vie.

Il y aurait bien sûr d'innombrables vis de réglage à ajuster dans le système actuel de la Suisse pour reléguer totalement la pauvreté dans le passé. C'est toutefois dans ces trois éléments que nous voyons l'approche la plus durable pour s'attaquer, en Suisse, à la pauvreté... et non aux personnes qu'elle touche.

A-30: *Yvonne Apiyo Brändle-Amolo, SP Migrant:innen, Max Krainich, SP Queer, Clara Bonk, JU-SO, Virginia Köpfl, SP Frauen, Manuela Honegger, SP Frauen, Najat Kadib, SP Mig-rant:innen, Mohamed Abdoullahi, SP Migrant:innen, Mesken Kahraman, SP Mi-grant:innen, Grazia Tredanari, SP Migrant:innen, Annelise da Silva Canavarro, SP Mi-grant:innen*

Antrag zu Forderung: *Fazit – Seite 17*

Ziel: *ergänzen*

Insbesondere die Berücksichtigung der spezifischen Herausforderungen und Bedürfnisse von Migrant:innen, Personen mit Migrationshintergrund und Geflüchteten ist entscheidend, um die unverhältnismässigen Auswirkungen von Armut und sozialer Ausgrenzung effektiv anzugehen. Durch die Verbesserung des Zugangs zu Bildung und Ausbildung, die Stärkung der Anti-Diskriminierungsgesetze, die Bereitstellung finanzieller Unterstützung, die Förderung der sozialen Integration und die Entkoppelung der Sozialhilfe vom Aufenthaltsstatus können signifikante Schritte unternommen werden, um die Ungleichheiten zu verringern und gleiche Chancen für alle Personen, unabhängig von ihrem migrationsbedingten Hintergrund, zu gewährleisten. Nur durch ein gemeinsames und entschlossenes Handeln aller Teile der Gesellschaft kann eine gerechte und inklusive Gesellschaft erreicht werden, in der Armut und soziale Ungerechtigkeit keine Chance haben.

Begründung: *Umfassende Integration der Migrant:innen in die Gesellschaft als eines der Grundanliegen der SP.*

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : *accepter modifié.*

Motif : *le texte proposé est trop long – une version abrégée peut être incluse, respectivement, une partie a déjà été adoptée avec la proposition précédente pour introduire ce sous-chapitre. Nous proposons donc ici d'ajouter la phrase suivante au deuxième paragraphe :*

« (...) D'ici là, nous misons sur un développement cohérent du service public, afin que les chances de départ dans la vie soient les mêmes pour toutes les personnes résidant en Suisse. Seule une action commune et déterminée de toutes les composantes

de la société permettra de parvenir à une société juste et inclusive, dans laquelle la pauvreté et l'injustice sociale n'auront aucune chance. »

A-31: PS60+, Co-présidence Rita Schmid et Dominique Hausser

Le congrès approuve la motion suivante :

Considérant que la pauvreté et la paupérisation sont des conséquences des politiques de la droite qui accroissent les inégalités et que ce problème, hélas récurrent, est une des principales priorités des Socialistes, la présidence et le conseil du parti sont invités à présenter au moins une fois par année au Congrès un rapport de suivi de la mise en œuvre des propositions formulées dans ce document. Dans ce document, il mentionnera en particulier les pistes et les mesures concrètes à court terme aux niveaux national, cantonal et communal, mesures formulées par tous les organes du parti qui auront été régulièrement sollicité par la présidence et le conseil de parti.

Exposé des motifs :

La prise de position présentée aujourd'hui est une base de discussion utile et une boussole pour les concrétisations, les compléments et les mesures de mise en œuvre nécessaires. Lutter contre la pauvreté plutôt que contre les personnes touchées par la pauvreté est pour le PS et pour de nombreuses personnes en Suisse une préoccupation fondamentalement urgente et importante qui doit être inscrite en priorité absolue à l'agenda politique. Le PS est le seul parti capable d'indiquer à la politique, par des mesures concrètes, la voie à suivre pour lutter contre la pauvreté croissante dans notre pays riche, pour soulager les personnes touchées par la pauvreté et pour augmenter leur pouvoir d'achat. Cela oblige le PS à agir concrètement et avec détermination. Les compléments demandés dans la prise de position "Lutter contre la pauvreté plutôt que contre les personnes touchées par la pauvreté" doivent permettre de refléter cette action résolue.

Recommandation de la Présidence du PS Suisse : rejeter.

Le PS Suisse s'engage fortement dans la lutte contre la pauvreté et le fait au niveau national par de nombreuses interventions et prises de positions dans l'espace public. Il ne serait pas pertinent de rendre compte de l'état d'avancement des travaux à chaque Congrès. D'une part, cela reviendrait à dresser la liste de tous les dossiers politiques que nous avons déposés sur le sujet. D'autre part, il n'est pas non plus de la compétence des instances nationales de surveiller les Partis cantonaux et/ou d'énumérer ou d'évaluer les efforts cantonaux dans ce domaine. Le document doit avoir valeur de suggestion — les Partis cantonaux peuvent toutefois décider librement s'ils souhaitent reprendre certains « domaines » pour leur travail politique et, le cas échéant, définir lesquels. Pour la Présidence du PS Suisse, il est clair que la lutte contre la pauvreté restera une priorité de notre politique dans les années à venir. Il n'est toutefois pas nécessaire de le formaliser par un mandat donné au Parti. De plus, une proposition similaire concernant le papier de position sur l'Europe, adopté lors du dernier Congrès à Bâle, a également été rejetée. Nous rejetons également cette proposition dans le but de traiter sur un pied d'égalité les deux thèmes importants que sont la pauvreté et l'Europe.

